



Travaux de l'OCDE  
sur le

# Développement Durable





OCDE, juin 2011

À propos de l'OCDE

Avant-propos

**Initiatives et programmes de l'OCDE relatifs au développement durable**

**Principales réalisations et initiatives spéciales en 2009 et 2010**

**Domaines thématiques des travaux de l'OCDE sur le développement durable**

- 1 Consommation et production durables
- 2 Changement climatique et développement durable
- 3 Échanges et investissements étrangers durables
- 4 Réforme des subventions et développement durable
- 5 Éducation au service du développement durable
- 6 Environnement et santé
- 7 Gouvernance au service du développement durable
- 8 Mesure et statistiques du développement durable

**Rapport d'activité de la RAEDD**

**Évolution du mandat de l'OCDE en matière de développement durable**

**Sigles**

# À propos de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

La création de l'OCDE remonte au Plan Marshall. L'Organisation compte 34 pays membres, tous attachés à la démocratie et à l'économie de marché. Elle offre aux gouvernements un espace de dialogue qui leur permet de confronter leur expérience en matière de politiques, de recenser les bonnes pratiques et de promouvoir des décisions et des recommandations. Dialogue, consensus, examens et pressions par les pairs sont au cœur de l'OCDE.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission européenne participe aux travaux de l'OCDE. Le Chili, l'Estonie, Israël et la Slovénie sont récemment devenus membres de l'Organisation, et les discussions en vue de l'adhésion de la Fédération de Russie se poursuivent. En outre, l'OCDE s'emploie à renforcer l'engagement de l'Afrique du Sud, du Brésil, de la Chine, de

l'Inde et de l'Indonésie dans son programme de travail.

L'OCDE œuvre en faveur d'une économie mondiale plus forte, plus propre et plus juste. Son principal objectif est de promouvoir des politiques visant à réaliser une expansion durable de l'économie et de l'emploi, une progression du niveau de vie et la libéralisation des échanges. Par « expansion durable de l'économie », l'OCDE entend une croissance qui concilie les dimensions économiques, sociales et environnementales.

L'OCDE est l'une des sources les plus importantes et les plus fiables au monde de données économiques et sociales et de statistiques comparables. Elle observe les tendances, recueille des données, analyse et prévoit les évolutions économiques et étudie les changements à l'œuvre dans un large éventail de secteurs de l'action gouvernementale, dont l'agriculture, la coopération pour le développement, l'éducation, l'emploi, la fiscalité, les échanges, la science, la technologie, l'industrie, l'innovation et, bien sûr, l'environnement. La « famille » des organisations de l'OCDE comprend aussi l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) et le Forum international des transports (FIT).

# Avant-propos

Le développement durable consiste à concilier au mieux les dimensions économique, environnementale et sociale du développement dans une perspective mondiale et à long terme. Il envisage le bien-être humain au sens large, considère les conséquences à longue échéance des activités d'aujourd'hui et suppose une pleine participation de la société civile pour parvenir à des solutions viables.

Dans le cadre de son programme de travail, l'OCDE aborde un large éventail de questions qui touchent au développement durable. Elle offre aux pays membres un cadre de dialogue unique en son genre pour faire le point sur les défis, les solutions et les meilleures pratiques, et étaye ces échanges par son savoir-faire et ses recherches analytiques dans les domaines économique, environnemental et social, contribuant ainsi à apporter aux pays des approches pratiques pour mettre en place un développement durable.

Cette brochure met en exergue les travaux importants que l'OCDE a consacrés au développement durable

ces dernières années. Elle propose un panorama des travaux menés dans six grands domaines thématiques : consommation et production durables ; changement climatique et développement durable ; échanges et investissements étrangers durables ; réforme des subventions et développement durable ; éducation au service du développement durable ; et environnement et santé. En outre, les travaux portant sur deux grandes problématiques transversales sont évoqués : les pratiques de gouvernance au service du développement durable, et les mesures et statistiques. On trouvera également dans cette brochure les éléments importants des conclusions des réunions du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres de 2009 et 2010, ainsi que de plusieurs manifestations et initiatives récentes. Les travaux de la Réunion annuelle d'experts du développement durable (RAEDD), qui visent à favoriser la prise en compte de la perspective du développement durable dans les travaux de l'OCDE et à faire connaître les meilleures pratiques appliquées dans les pays membres de l'OCDE, sont présentés dans la section « Rapport d'activité de la RAEDD ».

# Initiatives et programmes de l'OCDE relatifs au développement durable

## Travaux de l'OCDE sur le développement durable

### Initiatives et comités conduits par les membres

Les représentants des 34 pays membres de l'OCDE, des pays en voie d'adhésion à l'Organisation et de 5 grandes économies émergentes se réunissent dans le cadre de comités spécialisés pour proposer des idées et passer en revue les progrès réalisés dans des domaines de l'action publique tels que l'économie, l'environnement, les échanges, la science, l'emploi, l'éducation ou les marchés de capitaux. L'OCDE compte quelque 200 comités, groupes de travail, sous-groupes et groupes d'experts. Le Conseil est l'organe décisionnel de l'Organisation. Il se compose d'un représentant par pays membre, plus un représentant de la Commission européenne.

La Réunion annuelle d'experts du développement durable (RAEDD) a pour objectifs d'encourager l'intégration de la problématique du développement durable dans les activités des comités de l'OCDE, de faire connaître les pratiques exemplaires des pays membres de l'OCDE en matière de stratégies de développement durable et de nouer le dialogue avec des pays non membres. En outre, elle coopère avec d'autres organisations internationales et régionales afin de favoriser les synergies dans la promotion du développement durable.

### Le Secrétariat, rouage essentiel des travaux sur le développement durable

Fort de ses quelque 2 500 agents, le Secrétariat de l'OCDE (dont le siège se trouve à Paris) soutient les activités des comités de l'Organisation en menant des travaux de recherche et d'analyse à la demande des pays membres.

Le Secrétariat est composé du Secrétariat général et de 14 directions de substance, auxquels s'ajoutent plusieurs organes spéciaux comme l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) et le Forum international des transports (FIT). Au sein du Secrétariat, une Coordinatrice du programme sur le développement durable travaille à l'appui des activités de la RAEDD et suit les travaux des comités et directions de l'OCDE qui se rapportent au développement durable. En outre, des ateliers sont organisés et des ouvrages publiés afin de soutenir les travaux des comités et directions sur le développement durable.

**Liens :**

[www.oecd.org](http://www.oecd.org)

[www.oecd.org/developpementdurable](http://www.oecd.org/developpementdurable)

# Principales réalisations et initiatives spéciales en 2009-2010

*Cette section évoque les principales réalisations et les initiatives spéciales en 2009 et 2010, qui ont mis l'accent sur les opportunités associées au développement durable et les activités susceptibles de placer l'économie mondiale sur la voie de la reprise. La prise en compte de la question du développement durable dans les discussions sur l'action à mener et les programmes et initiatives spéciales des pouvoirs publics tend à devenir monnaie courante, car elle est de plus en plus reconnue comme un important facteur de stabilité économique à long terme.*

## Réunions du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres (RCM)

### Thème de la RCM de 2009 : la voie de la reprise mondiale

En juin 2009, le Conseil de l'OCDE s'est réuni au niveau des ministres en vue d'examiner et d'appliquer toutes les mesures nécessaires pour surmonter la plus grave crise économique depuis la Grande Dépression et édifier une économie mondiale plus forte, plus propre et plus juste.

Afin de préserver les avantages d'une économie mondiale ouverte et reposant sur les principes du marché, les ministres ont exprimé leur soutien aux gouvernements nationaux et organes internationaux prenant déjà des initiatives bénéfiques et se sont engagés à mettre en œuvre des réformes de nature à améliorer la réglementation et à aider à prévenir de nouvelles crises financières. En l'occurrence, ils ont prôné une reprise fondée sur une croissance verte, des marchés ouverts, la probité, l'intégrité et la transparence, ainsi que le renforcement du dialogue international. Les ministres ont en particulier admis que les plans de relance devaient traiter les dimensions sociales et

*En juin 2009, les ministres de 34 pays ont donné mandat à l'Organisation de concevoir une Stratégie pour une croissance verte. Le Rapport intérimaire de la Stratégie pour une croissance verte a été remis à la RCM de 2010. Le Rapport de synthèse de la Stratégie pour une croissance verte sera remis à la RCM de 2011.*

humaines de la crise, en soutenant les plus vulnérables, y compris par des mesures actives du marché du travail, le développement des compétences, des dispositifs de soutien des revenus, des filets de protection sociale efficaces, les retraites, l'éducation et des projets de formation renforcés.

## **Thème de la RCM de 2010 : de la reprise à une croissance pérenne**

La RCM de 2010 s'est penchée sur les défis essentiels que doivent relever les gouvernements déterminés à œuvrer en faveur d'une reprise pérenne. Les ministres ont attaché une importance particulière aux moyens d'assurer une reprise solide et génératrice d'emplois tout en cultivant de nouvelles sources de croissance par la promotion de l'innovation et d'une croissance verte. Ils ont aussi insisté sur le rôle primordial de l'ouverture des marchés et sur l'importance de l'investissement en tant que puissant moteur des flux d'échange et des créations d'emplois.

### **Qu'est-ce que la CROISSANCE VERTE ?**

- La *croissance verte* peut être envisagée comme un moyen de poursuivre la croissance économique et le développement, tout en prévenant la dégradation de l'environnement, l'appauvrissement de la biodiversité et l'exploitation non viable des ressources naturelles.
- En faisant entrer en ligne de compte les risques environnementaux de nature à freiner le progrès social et économique et en améliorant la concurrence au sein de l'économie, les politiques de croissance verte peuvent favoriser des transformations fondamentales et garantir que les investissements environnementaux contribuent à l'émergence de nouvelles sources plus durables de croissance et de développement.

Les ministres se sont félicités du rapport final sur la *Stratégie de l'OCDE pour l'innovation*, qui montre bien que l'innovation est une source essentielle de croissance à long

terme et capable de contribuer pour une part déterminante à l'augmentation de la productivité et au traitement des problèmes globaux et sociaux.

Les ministres se sont en outre félicités du *Rapport intérimaire de la Stratégie pour une croissance verte*, qui présente un cadre pour comprendre la croissance verte, ainsi que des constatations préliminaires concernant un certain nombre de défis importants auxquels sont confrontés les décideurs dans le cadre de la transition vers une croissance plus verte.

Ils ont également réaffirmé leur intérêt commun de favoriser une croissance viable au profit de tous, ainsi que leur détermination à éviter toutes les formes de protectionnisme et à réaliser les Objectifs du millénaire pour le développement en 2015. Enfin, les ministres ont adopté la Déclaration sur la probité, l'intégrité et la transparence dans la conduite des affaires et de la finance internationales.

**Liens :**

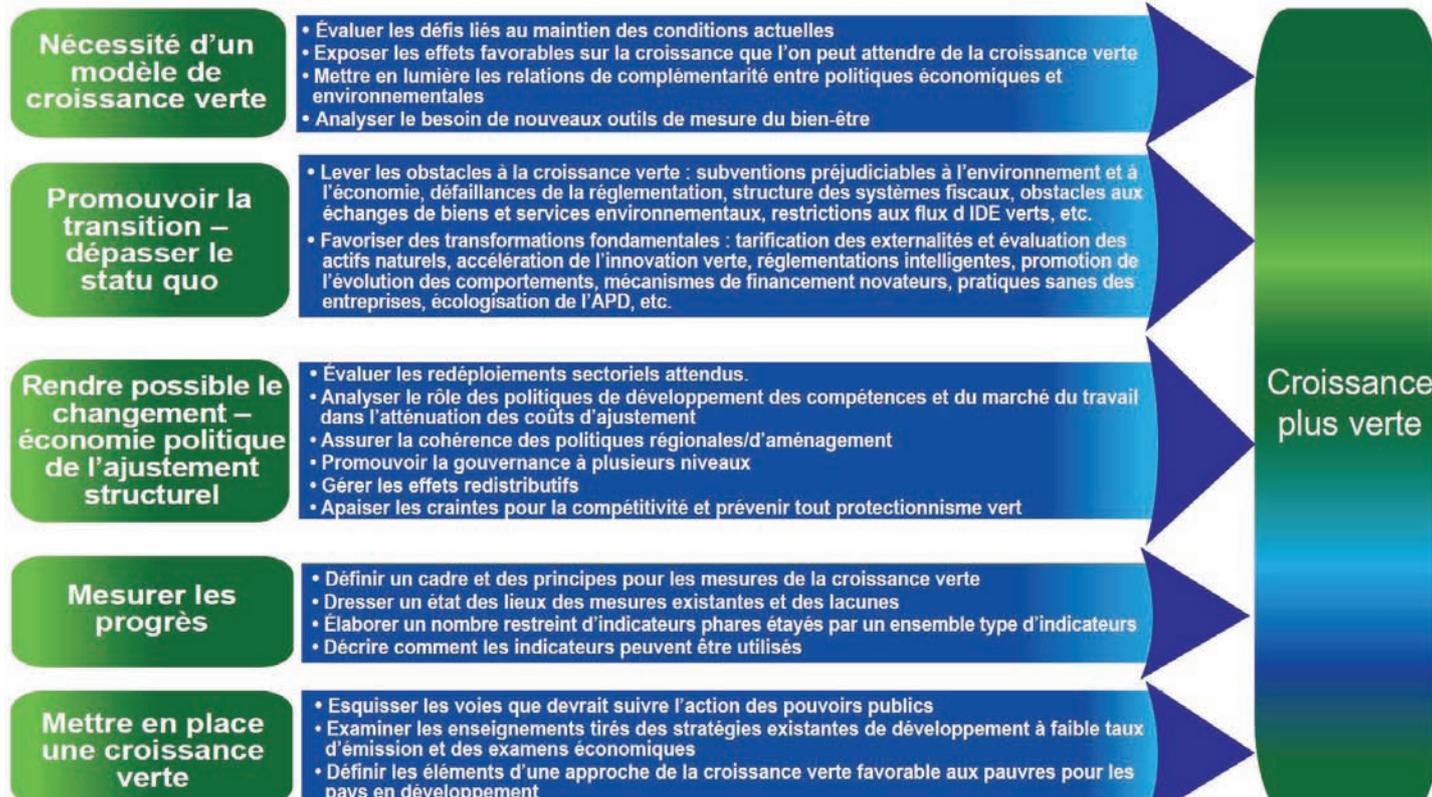
[www.oecd.org/mcm2009-fr](http://www.oecd.org/mcm2009-fr)

[www.oecd.org/mcm2010-fr](http://www.oecd.org/mcm2010-fr)

## Éléments clés de la Stratégie pour une croissance verte

La Stratégie pour une croissance verte vise à promouvoir la croissance et le développement économiques tout en apportant des réponses à quatre grands problèmes d'environnement : le changement climatique, l'exploitation non viable des ressources naturelles, l'appauvrissement de la biodiversité et des services écosystémiques et la gestion non viable des matières. Elle définira le cadre d'action nécessaire pour contribuer à faire en sorte qu'une reprise durable s'installe à brève échéance et qu'à plus long terme, les économies renouent avec une croissance plus équilibrée sans nuire à la résilience des écosystèmes. La Stratégie abordera également les problèmes à surmonter sur le plan de l'économie politique pour assurer la transition vers une croissance plus verte, y compris en ce qui concerne les répercussions sur l'emploi et les effets redistributifs. Elle sera suffisamment flexible pour pouvoir être adaptée au contexte particulier de chaque pays et à son stade de développement, et elle intéressera donc aussi bien les pays membres que les pays partenaires de l'OCDE.

## Les grands axes du Rapport de synthèse de la Stratégie pour une croissance verte de 2011



Projet de grandes lignes du Rapport de synthèse de la Stratégie pour une croissance verte (2010). [www.oecd.org/croissanceverte](http://www.oecd.org/croissanceverte)

Le Rapport de synthèse de la Stratégie pour une croissance verte, qui sera remis au Conseil réuni au niveau des ministres en 2011, rassemblera les analyses et les enseignements des travaux de l'ensemble de l'OCDE afin de définir un cadre d'action qui apportera aux décideurs des indications utiles pour concevoir des politiques favorisant la transition vers une croissance plus verte. Il sera accompagné d'un Rapport sur les indicateurs de la croissance verte qui aidera les décideurs à évaluer l'efficacité de leurs politiques et à déterminer dans quelle mesure la transition vers une croissance verte est engagée. En outre, plusieurs rapports thématiques approfondiront l'analyse d'aspects ou de secteurs importants, parmi lesquels l'alimentation et l'agriculture ou encore l'énergie.

**Lien :**  
[www.oecd.org/croissanceverte](http://www.oecd.org/croissanceverte)

## Manifestations et initiatives spéciales

L'OCDE mène un nombre chaque année plus important de programmes et projets horizontaux qui permettent de combiner les compétences interdisciplinaires de plusieurs

comités et directions de l'Organisation et promeuvent une plus grande cohérence des politiques entre les pays membres. Ces programmes favorisent en outre des interactions entre les différents ministères à l'intérieur des pays membres, ainsi que des échanges avec d'autres organisations intergouvernementales et avec des organisations de la société civile. La Stratégie pour une croissance verte présentée dans la section précédente en est un parfait exemple.

Ces programmes ont en commun le fait qu'ils visent à promouvoir la synergie des approches analytiques, de même que l'intégration des politiques et la prise de décision en concertation avec toutes les parties de l'administration. Cette section met en exergue certaines des initiatives, manifestations et réalisations qui ont marqué 2009 et 2010.

### Manifestation : Conférence parlementaire sur la cohérence des politiques au service du développement et les migrations

Une Conférence parlementaire de haut niveau sur le thème « La cohérence des politiques au service du développement et les migrations » a été organisée

conjointement par le Parlement européen, la Commission européenne et l'OCDE à Bruxelles (12 février 2009).

Les quelque 300 participants venus d'Europe, d'Afrique, des Caraïbes et de la région Asie-Pacifique ont insisté sur le fait que la crise économique et financière rend plus nécessaire encore l'élaboration de politiques migratoires globales s'inscrivant dans le cadre d'une stratégie mondiale. Ils se sont accordés à reconnaître que, bien gérée, la migration de travail peut être bénéfique pour les pays de destination tout en étant source d'avantages significatifs pour les pays d'origine, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté. Les participants ont invité les gouvernements à élaborer des politiques migratoires cohérentes tenant compte des besoins de développement tant des pays de départ que des pays d'accueil.

## **Manifestation : Conférence de l'OCDE à haut niveau sur les TIC, l'environnement et le changement climatique**

Les 27 et 28 mai 2009, le ministère danois de la Science, de la Technologie et de l'Innovation a accueilli une conférence de l'OCDE à haut niveau consacrée aux possibilités

d'améliorer les performances environnementales et de lutter contre le changement climatique dans tous les secteurs de l'économie à l'aide des technologies de l'information et des communications (TIC). L'allocution d'ouverture a été prononcée par le Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría. Les plus de 200 participants ont débattu des « TIC vertes » dans la perspective de la lutte contre le changement climatique et dans le contexte de la crise économique, du rôle de l'innovation dans la croissance verte et du développement de systèmes urbains, énergétiques et de transport « intelligents ». Les résultats transparaissent dans la Déclaration ministérielle sur la croissance verte adoptée en juin 2009 dans le cadre de l'OCDE, qui fait expressément référence au rôle des TIC dans la croissance verte, et ils ont alimenté les discussions à l'occasion d'une manifestation parallèle « virtuelle » organisée par l'OCDE en marge de la 15e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 15), à Copenhague. Des vidéos sont disponibles à l'adresse [www.oecd.org/sti/ict/green-ict](http://www.oecd.org/sti/ict/green-ict).

La Conférence a été suivie le 29 septembre 2010 d'un Forum de prospective technologique sur le thème « TIC intelligentes et croissance verte ». Les gouvernements

sont de plus en plus conscients du fait que les applications des TIC « intelligentes » constituent l'un des piliers d'une croissance verte dans des secteurs comme les services publics de distribution, les transports et les bâtiments. Le Forum de l'OCDE visait à « anticiper » les obstacles à surmonter pour assurer un déploiement d'infrastructures intelligentes à plus grande échelle, ainsi que les opportunités environnementales qui découleront d'un tel déploiement et quelques-uns des risques qu'il pourrait poser. Des sessions ont été consacrées aux technologies intelligentes, aux modes de vie « intelligents » et à la mobilité électrique.

## **Manifestation : Réunion conjointe à haut niveau du CAD et de l'EPOC**

Après une première réunion conjointe au niveau ministériel en 2006, le Comité d'aide au développement (CAD) et le Comité des politiques d'environnement (EPOC) de l'OCDE ont tenu les 28 et 29 mai 2009 à Paris une réunion conjointe à haut niveau à laquelle ont participé plusieurs ministres. Les participants y ont examiné les travaux de l'OCDE sur le financement durable de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement et sur le financement de l'adaptation au changement climatique.

Ils ont également abordé le renforcement des capacités et la gouvernance en matière de gestion de l'environnement dans le contexte du Programme d'action d'Accra. Les participants ont jugé important que l'OCDE mène à l'avenir des travaux pour aider les pays en développement à évoluer vers une économie sobre en carbone afin d'atteindre tout à la fois des objectifs d'atténuation et de développement. Ils ont adopté un *Texte* et un *Document d'orientation sur la prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans la coopération pour le développement*. Ils ont en outre préconisé la conduite de nouveaux travaux sur les scénarios de croissance sobre en carbone et sur le financement lié au changement climatique, ainsi que l'élaboration d'orientations sur le renforcement des capacités en matière de gestion et de gouvernance de l'environnement et des ressources naturelles ; deux équipes de projet conjointes s'y emploient actuellement.

## **Manifestations : Table ronde sur la responsabilité des entreprises**

L'OCDE organise chaque année une Table ronde sur la responsabilité des entreprises qui est consacrée aux enjeux émergents et aux faits nouveaux dans ce domaine, ainsi

## Initiative spéciale : Table ronde sur le développement durable

Créée en 1998 pour traiter de questions de portée mondiale touchant à l'environnement et au développement, la Table ronde sur le développement durable (hébergée par l'OCDE) rassemble des ministres, des dirigeants d'entreprise, des décideurs et d'autres acteurs concernés pour des échanges de vues sur des sujets particuliers (mesure du développement durable, éco-étiquetage, pêche et abattages illégaux, énergies renouvelables, etc.). Le but est de produire des idées et de rechercher un consensus autour des mesures pouvant permettre d'atteindre les objectifs en matière de développement durable.

La Table ronde s'attache à mettre en exergue des problèmes et des solutions possibles que les membres peuvent prendre en compte dans leurs propres programmes de travail. Elle offre un espace de rencontre informel qui permet aux ministres de dialoguer entre eux et avec les principaux acteurs concernés au niveau international sur les problématiques transversales du développement durable (sans être obligés de s'en tenir à leurs positions de négociation). Le nombre de participants est restreint et leur liste est établie en fonction du sujet à l'ordre du jour, conformément à la règle de Chatham House, et le remplacement des responsables politiques invités par des fonctionnaires n'est pas permis. Ainsi, la Table ronde offre aux

participants de haut niveau une occasion quasi unique de dialoguer directement et de manière approfondie.

En 2009, les trois réunions de la Table ronde ont été consacrées à des thèmes liés aux négociations en cours entre les Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques : les approches sectorielles dans le contexte de l'accord climatique pour l'après-2012 ; compétitivité, fuites et ajustements fiscaux aux frontières ; et comparabilité des engagements d'atténuation du changement climatique.

Deux réunions ont eu lieu en 2010 : une sur les animaux d'élevage, l'agriculture et la politique climatique, et l'autre sur la Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte.

qu'aux moyens de les prendre en compte dans la mise en œuvre des *Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales*. La Table ronde a lieu en liaison avec la Réunion annuelle des points de contact nationaux, qui rassemble les organes chargés par les gouvernements de cet instrument phare de l'OCDE.

L'édition 2009 de la Table ronde a examiné la responsabilité des entreprises multinationales à l'égard des

consommateurs et l'influence que ceux-ci peuvent exercer sur ces entreprises pour les inciter à se conformer aux recommandations formulées dans les *Principes directeurs de l'OCDE*. Le chapitre VII des *Principes directeurs de l'OCDE* expose les attentes des gouvernements adhérents en matière de comportement responsable des entreprises à l'égard des consommateurs. Entreprises et consommateurs sont des acteurs clés sur les marchés nationaux et internationaux, de sorte que leurs intérêts sont intimement liés. Ces dernières années, les unes comme les autres ont pris davantage conscience des enjeux et des bénéfices d'une consommation durable. La table ronde 2009 a été organisée sous l'égide du Comité de l'investissement de l'OCDE, en coopération avec le Comité de la politique à l'égard des consommateurs, le Comité des marchés financiers et le Comité des politiques d'environnement.

La Table ronde de 2010 a marqué le dixième anniversaire de la révision de 2000 des *Principes directeurs* et le coup d'envoi d'une nouvelle révision destinée à faire en sorte qu'ils demeurent un instrument international de premier plan pour la promotion du comportement responsable des entreprises. La Table ronde a réuni des représentants de haut niveau des gouvernements, des entreprises, du monde

du travail, d'ONG, d'organisations internationales, de gouvernements non adhérents et des milieux universitaires. Elle a donné lieu à des échanges de vues féconds sur les moyens de faire en sorte que la révision clarifie ou précise l'application des *Principes directeurs* dans le contexte des droits de l'homme, des chaînes d'approvisionnement, de l'environnement et du changement climatique.

## **Projet : Travaux de l'OCDE sur la réforme des subventions aux énergies fossiles**

En septembre 2009, les dirigeants du G20 sont convenus de « rationaliser et abandonner progressivement à moyen terme les subventions inefficaces accordées aux combustibles fossiles qui encouragent la surconsommation », reconnaissant parallèlement « qu'il est primordial de fournir aux populations qui en ont besoin les services énergétiques essentiels, au moyen notamment de transferts financiers ciblés et d'autres mécanismes appropriés ». Ils ont demandé à l'AIE, à l'OPEP, à l'OCDE et à la Banque mondiale de fournir une analyse de l'ampleur des subventions énergétiques ainsi que des recommandations pour mettre en œuvre cette initiative.

Les quatre organisations internationales ont élaboré un rapport conjoint qui a été remis aux ministres des Finances et aux chefs d'État et de gouvernement des pays du G20 en juin 2010 (voir : [www.oecd.org/G20/combustiblesfossiles](http://www.oecd.org/G20/combustiblesfossiles)). La contribution de l'OCDE et de l'AIE a notamment consisté à analyser par modélisation les avantages économiques et environnementaux de la réforme des subventions aux combustibles fossiles et à cerner les possibles répercussions sociales, ainsi qu'à établir des estimations de ces subventions dans 37 pays en développement (AIE) et des estimations de certaines dépenses fiscales consacrées aux énergies fossiles dans les pays de l'OCDE (OCDE). À partir d'études de cas d'un certain nombre de pays, l'OCDE a présenté des exemples de réformes réussies et les enseignements qui s'en dégagent. En novembre 2010, un atelier d'experts a fait fond sur ces travaux et sur les analyses consacrées par l'OCDE aux subventions dans d'autres secteurs (comme l'agriculture) pour examiner la question de la mesure du soutien aux combustibles fossiles.

## **Manifestation : Forum mondial de l'OCDE sur l'environnement dédié à l'éco-innovation**

Ce Forum mondial organisé par la Direction de l'environnement a eu lieu les 4 et 5 novembre 2009 à Paris. Il a rassemblé plus de 160 participants venus de 35 pays, dont des représentants de pays membres et non membres de l'OCDE, d'organisations intergouvernementales, des milieux d'affaires et des ONG.

L'objectif du Forum mondial était triple : faire le point sur les politiques en faveur de l'éco-innovation (à partir des travaux effectués à l'OCDE et ailleurs) ; examiner les enjeux pour l'action publique (par exemple : les moyens à mettre en œuvre pour assurer la synergie des politiques de l'environnement et de l'innovation, les incitations les plus efficaces en faveur de l'éco-innovation, et les possibilités de favoriser la diffusion de l'éco-innovation, en particulier dans les pays en développement) ; et contribuer à la Stratégie de l'OCDE pour l'innovation. Le Forum mondial a offert l'occasion de confronter les expériences et d'étudier les possibilités de renforcer la coopération internationale sur ces questions et des questions connexes.

Les principaux messages qui se dégagent du Forum mondial tournent autour de la nécessité de faire en sorte que les décideurs abordent l'éco-innovation selon une approche globale. On peut les résumer comme suit : l'éco-innovation doit être envisagée au sens large (elle ne se limite pas à l'activité d'invention) ; les politiques devraient viser moins à maximiser la quantité d'innovation qu'à susciter des effets tangibles sur les problèmes d'environnement ; l'interaction des instruments appliqués par les pouvoirs publics dans le temps influence le sens de l'éco-innovation, son rythme et sa chronologie ; la cohérence ne va pas de soi et doit être surveillée attentivement ; et, enfin, le transfert de technologie vers les pays en développement est essentiel, mais il conviendrait d'améliorer notablement le processus de diffusion en s'appuyant sur le renforcement des capacités locales.

### **Manifestation : Réunion du Comité de l'agriculture au niveau ministériel**

En février 2010, le Comité de l'agriculture a tenu une réunion au niveau ministériel à laquelle ont participé des économies émergentes de premier plan. C'était sa première réunion ministérielle depuis 1998. Elle a été axée sur les

défis et les opportunités des vingt prochaines années, et notamment sur les moyens d'assurer la sécurité des approvisionnements alimentaires d'une population mondiale toujours plus nombreuse, de répondre au changement climatique et d'atténuer les pressions pesant sur les ressources naturelles. L'agriculture a un rôle à jouer dans la transition vers une croissance plus verte dans le contexte plus général de la durabilité. Il faudra pour cela continuer de réformer les politiques agricoles, s'attaquer à la pollution et à l'appauvrissement des ressources naturelles et services écosystémiques associés à l'agriculture, poursuivre l'ouverture des marchés et encourager l'innovation.

### **Manifestations : Forum mondial sur l'environnement consacré aux grands enjeux du cadre relatif au changement climatique après-2012**

Le séminaire 2010 du Forum mondial sur l'environnement consacré au changement climatique s'est tenu les 22 et 23 septembre 2010 et a réuni plus d'une centaine de personnes venues de 48 pays développés et en développement. Les participants étaient des négociateurs

et des spécialistes du changement climatique, ainsi que des représentants de la CCNUCC et d'autres entités, dont des organisations professionnelles et des groupes de chercheurs.

Le Forum mondial est venu à point nommé pour permettre d'examiner un certain nombre de questions qui jouent un rôle clé dans les négociations relatives au changement climatique, dont : le suivi des flux financiers en faveur du climat, le développement des stratégies climatiques nationales et des stratégies nationales de développement à faible taux d'émission, et les activités internationales de notification et d'examen ou de consultation en rapport avec le climat. Tous ces aspects revêtent une grande importance pour le développement durable et la lutte contre le changement climatique dans les pays développés et en développement.

Le séminaire 2009 du Forum mondial sur l'environnement consacré au changement climatique a eu lieu les 4 et 5 mars 2009. Les différentes sessions ont porté sur le rôle, la conception et le fonctionnement des mécanismes du marché ; la mesure, la notification et la vérification des actions de réduction des émissions de GES ; la stimulation de l'investissement et des technologies propres

au service de la lutte contre le changement climatique ; et la mise en œuvre de l'adaptation. Les communications et autres documents utiles présentés à ces séminaires sont disponibles à l'adresse [www.oecd.org/env/cc/ccxg](http://www.oecd.org/env/cc/ccxg).

## Projet : Programme horizontal sur l'eau

Un rapport de synthèse sur les deux premières années du programme horizontal sur l'eau, intitulé *De l'eau pour tous : Perspectives de l'OCDE sur la tarification et le financement*, a été présenté par le Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, à l'occasion du 5e Forum mondial de l'eau tenu du 16 au 22 mars 2009 à Istanbul. Le principal message adressé aux décideurs est que, pour porter pleinement ses fruits, l'amélioration des politiques de l'eau devra s'accompagner non seulement d'un accroissement des financements (pour répondre aux besoins d'investissement, aussi bien dans les pays de l'OCDE que dans les pays en développement), mais aussi de l'application effective d'une gestion intégrée



des ressources en eau et de stratégies efficaces combinant judicieusement tarifs, taxes et transferts (aide publique au développement, par exemple).

À titre de contribution à la Journée mondiale de l'eau 2010, trois nouveaux rapports ont été présentés par le Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, lors d'une réunion d'experts de l'OCDE sur l'économie et le financement de l'eau. Ils avaient respectivement pour thème *le prix de l'eau et des services d'eau potable et d'assainissement, la gestion durable des ressources en eau dans le secteur agricole et des mécanismes de financement innovants pour le secteur de l'eau*. Du 4 au 7 mai 2010 a été organisé à Saragosse (Espagne) le premier atelier de l'OCDE sur l'amélioration de la base d'informations afin de mieux guider le processus de décision en matière de gestion de l'eau.

Parmi les autres domaines de travail, on citera les avantages de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement ; le financement de la gestion des ressources en eau ; l'amélioration de la cohérence entre les politiques de l'eau et les politiques énergétiques et agricoles ; et la gouvernance multi-niveaux dans le domaine de l'eau. Le programme horizontal sur l'eau donne lieu à des travaux menés en coopération par le Comité des

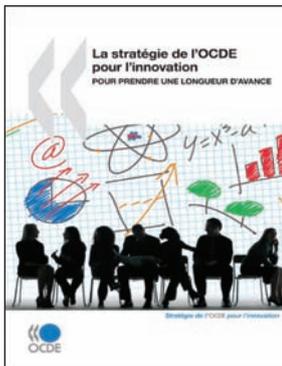
politiques d'environnement (EPOC), le Comité d'aide au développement (CAD), le Comité de l'investissement (INV), le Comité des politiques de développement territorial (TDPC) et le Comité de l'agriculture (COAG).

## Projet : Stratégie de l'OCDE pour l'innovation

Élaborée en exécution du mandat donné par les ministres en mai 2007, *La Stratégie de l'OCDE pour l'innovation* a été présentée à la réunion du Conseil au niveau des ministres de 2010. Elle constitue une source importante d'orientations pour stimuler la productivité, la compétitivité et la croissance, ainsi que pour tirer parti de l'innovation afin de faire face aux grands défis mondiaux. Elle énonce des principes d'action fondamentaux, analyse l'innovation à la lumière des connaissances les plus récentes, propose une liste d'indicateurs afin de guider la mesure de nombreuses dimensions de l'innovation et s'accompagne d'une série de rapports thématiques.

*La Stratégie pour l'innovation* entend promouvoir une croissance viable par l'innovation, tout en aidant à faire face aux défis mondiaux comme le vieillissement des populations,

le changement climatique, la sécurité alimentaire et les pandémies.



De nombreux comités de l'OCDE ont contribué à ce projet, qui a été géré par la Direction de la science, de la technologie et de l'industrie (DSTI) en collaboration avec d'autres directions.

## Manifestation : Forum mondial de l'OCDE sur l'environnement sur le thème de la gestion durable des matières

Un Forum mondial sur l'environnement s'est tenu du 25 au 27 octobre 2010 à Malines (Belgique) sur le thème de la gestion durable des matières (GDM). Il a fait suite aux réunions organisées en 2005 (Séoul) et 2008 (Tel Aviv) afin de faire le point sur l'expérience acquise dans les pays membres de l'OCDE concernant le concept de GDM. Ce Forum mondial visait à définir des mesures et actions concrètes pour mettre en pratique la GDM, ainsi que l'orientation future des travaux de l'OCDE dans ce domaine.

Depuis quelques années, il apparaît de plus en plus clairement que les politiques de réduction ou de gestion des déchets qui ciblent uniquement les produits et matériaux en fin de vie ne permettront pas de réduire efficacement les volumes de déchets associés *in fine* aux activités économiques de production et de consommation. C'est pourquoi les travaux ont été récemment recentrés sur la gestion durable des matières (GDM), approche axée sur la gestion efficace et économe des matières sur l'ensemble de leur cycle de vie, qui vise à assurer la réduction des

répercussions dommageables sur l'environnement et la préservation du capital naturel. En plus de définir le concept de GDM, les travaux ont consisté à mettre en évidence les principes d'action, les objectifs et les instruments.

La GDM s'inscrit également dans la notion plus générale de productivité des ressources, qui a été au centre de deux recommandations de l'OCDE ces cinq dernières années, et qui vise à promouvoir une croissance et une prospérité solides, saines, équitables et durables en améliorant la productivité de l'utilisation des ressources naturelles à tous les stades de leur cycle de vie, de façon à éviter le gaspillage et à réduire les impacts environnementaux négatifs qui y sont associés.

# Domaines thématiques des travaux de l'OCDE sur le développement durable

Cette section récapitule les travaux de l'OCDE sur le développement durable qui relèvent de six grands thèmes définis par la Réunion annuelle d'experts du développement durable (RAEDD). Chaque rubrique présente les travaux menés par les comités concernés depuis 2005 et décrit leur avancement en s'intéressant plus particulièrement à la période 2009-2010.

- 1 Consommation et production durables
- 2 Changement climatique et développement durable
- 3 Échanges et investissements étrangers durable
- 4 Réforme des subventions et développement durable
- 5 Éducation au service du développement durable
- 6 Environnement et santé

Les travaux menés par l'OCDE dans les domaines thématiques ci-dessus sont complétés et étayés par des activités consacrées à des questions transversales, à commencer par les pratiques de gouvernance au service du développement durable et les mesures et statistiques.

- 7 Gouvernance au service du développement durable
- 8 Mesures et statistiques du développement durable



# Consommation et production durables

# 1

*Quasiment tous les impacts anthropiques sur l'environnement trouvent leur origine dans notre façon de produire et de consommer des biens et services. Qu'il s'agisse de la satisfaction de nos besoins élémentaires comme l'alimentation et le logement, de la mobilité ou de « luxes » comme le divertissement et le tourisme, les modalités de production des biens et services **ont un impact non négligeable sur la consommation de ressources et la pollution. Le défi consiste à découpler le développement économique et la dégradation de l'environnement en rendant plus efficaces l'utilisation des ressources et les processus de production. Pour infléchir les modes de consommation, il faut avant tout faire évoluer les comportements.***

*C'est dans **Action 21**, le programme en faveur du développement durable au XXI<sup>e</sup> siècle **lancé en 1992 par les Nations Unies**, que la **modification des modes de consommation** et de production a été pour la première fois mentionnée parmi les thèmes centraux du développement durable. Dans le **Plan de mise en œuvre de Johannesburg** adopté au Sommet mondial pour le développement durable en septembre 2002, les pays se sont ensuite engagés à changer les modes de consommation et de production non viables, reconnaissant que les habitudes de consommation et les modes de vie devaient évoluer. L'OCDE a pris plusieurs initiatives qui complètent les efforts des Nations Unies en faveur de la consommation et de la production durables.*

*L'OCDE étudie les politiques qui permettent d'atténuer l'impact environnemental de la consommation et de la production, en s'intéressant à des aspects comme la consommation des ménages, les marchés publics, l'action et le comportement des entreprises à l'égard **de l'environnement ou l'innovation technologique. Pour favoriser une consommation et une production durables, il importe de promouvoir une plus grande efficacité dans la consommation d'énergie et de ressources, une réduction au minimum de la production de déchets et des habitudes de consommation écologiquement plus rationnelles.***

*En ce qui concerne la production durable, les travaux menés par l'OCDE au cours des cinq dernières années ont mis l'accent sur le partage des connaissances et l'éco-innovation. Ainsi, l'OCDE a organisé des conférences sur l'agriculture durable, le rendement d'utilisation **des ressources et la production durable dans les petites et moyennes entreprises (PME).** S'agissant de la consommation durable, ses travaux ont porté principalement sur l'éducation et l'accès à l'information.*

## Contribution de l'OCDE au Processus de Marrakech des Nations Unies

En 2003, une réunion des Nations Unies tenue à Marrakech (Maroc) a donné le coup d'envoi d'un processus devant aboutir à un Plan-Cadre décennal en vue d'accélérer la transition vers des modes de consommation et de

production durables, comme le prévoyait le *Plan de mise en œuvre de Johannesburg*. Mondial et multipartite, le Processus de Marrakech a donné lieu à des consultations régionales, à la mise en place de programmes régionaux et à des activités appuyant la réalisation de projets. Les contributions recueillies dans le cadre du processus de consultation seront examinées à la 19e session de la

## À NOTER

Depuis sa création, la RAEDD considère ce sujet comme prioritaire dans l'optique du développement durable.

L'ouvrage *Promoting Sustainable Consumption: Good Practices in OECD Countries* (disponible seulement en anglais) a été publié en 2008 par le Programme horizontal sur le développement durable de l'OCDE à titre de contribution de l'Organisation au Processus de Marrakech des Nations Unies. Il met en évidence les initiatives des gouvernements des pays de l'OCDE en faveur de la consommation durable.

En 2008 ont été publiés sous le titre *Measuring Sustainable Production* (disponible seulement en anglais) les actes d'un atelier conjoint organisé dans le cadre du Programme horizontal sur le développement durable de l'OCDE, avec le concours du CIIE, de l'EPOC et de l'AIE. Cette publication passe en revue les connaissances les plus récentes concernant la mesure de la durabilité des processus de production industriels.

Commission du développement durable des Nations Unies (2011) en vue d'une mise en œuvre ultérieure.

Le Processus de Marrakech fait appel à divers mécanismes pour recueillir des contributions utiles. Par exemple, plusieurs pays de l'OCDE pilotent des groupes de travail consacrés à des aspects comme les bâtiments et constructions durables (Finlande), la coopération avec l'Afrique (Allemagne), les achats publics durables (Suisse), les modes de vie durables (Suède), le tourisme durable (France), les produits durables (Royaume-Uni) et l'éducation à la consommation durable (Italie). L'OCDE a également apporté son concours au Processus de Marrakech, et elle continuera d'y contribuer, tout comme à d'autres initiatives en faveur de la consommation et de la production durables.

## Comité des politiques d'environnement (EPOC)

Les travaux menés ces dernières années par l'EPOC qui présentent le plus d'intérêt dans l'optique du développement durable sont notamment ceux sur la consommation durable des ménages, l'écologisation des marchés publics, la responsabilité élargie des producteurs et la gestion environnementale dans les entreprises. Les éléments marquants de ces travaux sont résumés ci-après:

- En 2004 a été réalisée une enquête auprès des entreprises afin d'étudier le rôle des incitations mises en place par les pouvoirs publics dans l'adoption de systèmes de gestion environnementale, ainsi que les régimes particuliers nécessaires aux petites et moyennes entreprises. Voir l'ouvrage *Environmental Policy and Corporate Behaviour* (OCDE, 2007) (disponible seulement en anglais).
- En 2005 a été lancé un projet sur le comportement des ménages et la politique de l'environnement, qui a permis de formuler des orientations pour l'élaboration de politiques environnementales ciblant les ménages dans cinq domaines importants (énergie, déchets, alimentation, eau et transport individuel). Les données empiriques disponibles au sujet des principaux déterminants du comportement des ménages dans ces domaines ont été passées en revue, et les résultats des travaux ont été présentés en 2006 lors d'un atelier sur le thème « Comportement des ménages et politique de l'environnement ».
- En 2006, une enquête sur la mise en œuvre de la Recommandation du Conseil de l'OCDE de 2002 sur l'amélioration des performances environnementales

## À NOTER

Le tourisme est considéré comme un domaine d'action important dans l'optique de la consommation et de la production durables, car il peut avoir des effets sur les trois piliers du développement durable. Il peut, par exemple, avoir un impact négatif à long terme sur les écosystèmes fragiles ou sur les cultures autochtones et leurs objets façonnés. Comme il s'agit d'un secteur qui continue de croître et qui ne répond pas, à l'heure actuelle, aux critères de durabilité, on s'attend à ce qu'une étude sur le tourisme durable livre des enseignements applicables dans de nombreux secteurs.

En juin 2010, un atelier conjoint de la RAEDD et du Comité du tourisme a examiné les approches et méthodes envisageables pour élaborer une stratégie sectorielle pour un tourisme durable, ainsi que les articulations avec la stratégie nationale de développement durable.

La France pilote le Groupe de travail international sur le développement du tourisme durable créé dans le cadre du Processus de Marrakech, qui rassemble 18 pays.

des marchés publics a été réalisée. Elle a notamment permis de constater que dans la plupart des pays de l'OCDE, des politiques d'achats publics écologiques sont appliquées au niveau national, mais moins aux échelons infranationaux.

- En 2006 a été menée une évaluation des approches en vigueur en matière de responsabilité élargie des producteurs. Ces approches imputent au premier producteur et au premier vendeur d'un produit la responsabilité de ses impacts sur l'environnement lorsqu'il est en fin de vie.
- En 2008, plus de 10 000 ménages dans 10 pays de l'OCDE ont été interrogés dans le cadre d'une enquête sur les effets des politiques nationales sur le comportement des ménages dans cinq domaines importants, dont l'énergie, les transports, l'eau et les déchets. Une conférence a été organisée en 2009 pour passer en revue les résultats de l'enquête. Voir l'ouvrage *Politique d'environnement et comportement des ménages : nouveaux résultats d'une étude dans 10 pays de l'OCDE* (à paraître en 2011). Une nouvelle enquête est programmée pour le début 2011.
- En 2008 a été publié le rapport *Politique environnementale, innovation technologique et dépôts de brevets*, qui se penche sur les effets de la politique de l'environnement sur l'innovation dans plusieurs domaines clés (énergies renouvelables, véhicules automobiles et eaux usées).
- Une Conférence OCDE-PNUE sur l'efficacité de l'utilisation des ressources s'est tenue en 2008, et un guide de l'OCDE sur la *mesure des flux de matières et de la productivité des ressources* a été publié la même année.
- En 2008, le Conseil de l'OCDE a adopté une Recommandation sur la productivité des ressources, dans laquelle les pays membres sont convenus de prendre des mesures pour améliorer la productivité des ressources et réduire les impacts environnementaux négatifs associés à l'utilisation des matières et produits, ainsi que de renforcer leurs capacités d'analyse des flux de matières et des impacts environnementaux associés.
- Les tendances en matière d'éco-innovation et le rôle des politiques environnementales dans la promotion de l'innovation ont été analysés à partir des dépôts

de brevets, et ces travaux ont contribué à la *Stratégie de l'OCDE pour l'innovation* et au Forum mondial sur l'environnement consacré à l'éco-innovation en 2009 (voir la section « Manifestations et initiatives spéciales » pour de plus amples informations).

- Plusieurs rapports ont été publiés récemment, dont une analyse du développement et de l'adoption de technologies de lutte contre le changement climatique et une analyse des effets de la conception des politiques environnementales (prévisibilité, flexibilité, sévérité, etc.) sur l'innovation. Une nouvelle publication intitulée *Invention et transfert de technologies environnementales* (paraîtra en 2011).
- En octobre 2010 s'est tenu un Forum mondial sur l'environnement consacré à la gestion durable des matières. Les participants y ont examiné un certain nombre de documents de fond et d'études de cas de matières (aluminium, métaux critiques, fibres, plastiques, etc.) qui avaient été préparés pour l'occasion, et ils ont réfléchi à l'orientation que devraient prendre à l'avenir les travaux menés dans ce domaine (voir la section « Manifestations et initiatives spéciales » pour de plus amples informations).

## Comité des échanges

Le Comité des échanges a travaillé sur la consommation et les aspects environnementaux et sociaux des produits faisant l'objet d'échanges internationaux, ainsi que sur les activités des entreprises multinationales.

- En 2006, quatre études de cas (sur les pêches, les fleurs coupées, les cosmétiques et le textile) ont révélé que les consommateurs, qui jouent un rôle moteur dans la responsabilisation des entreprises, avaient beaucoup de mal à obtenir des informations sur les pratiques sociales et environnementales de celles-ci.
- Un atelier organisé en 2006 par le Comité des échanges avec le concours du Comité de la politique à l'égard des consommateurs (CPC) a examiné le rapport *Informers les consommateurs sur la responsabilité sociale des entreprises dans les échanges internationaux*.
- En 2007 a été publié le document de travail *RSE et commerce : Informers les consommateurs sur les conditions sociales et environnementales de la production dans une économie mondialisée*, qui examine les meilleurs moyens d'informer les consommateurs sur les aspects des produits faisant

l'objet d'échanges internationaux qui touchent à la durabilité, évaluant notamment l'efficacité des labels, des guides du consommateur et des rapports publiés par les entreprises.

## Comité des politiques d'environnement et Comité des échanges

En 2009, le Groupe de travail conjoint sur les échanges et l'environnement (GTCEE) a lancé une nouvelle activité sur les échanges illégaux de produits écologiquement sensibles. Ces travaux, qui examinent les avantages et les inconvénients de différents moyens de lutte contre ces échanges, se poursuivent en 2010.

## Comité de l'industrie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat (CIIE)

Les initiatives dirigées par le CIIE qui sont énumérées ci-dessous répondent à son mandat, qui prévoit qu'il aide les pays membres à concevoir, à adapter et à mettre en œuvre des politiques susceptibles de favoriser une croissance de la productivité et une compétitivité durables dans le

nouveau contexte qui se dessine pour l'industrie, l'innovation et l'entrepreneuriat:

- En 2007, un atelier conjoint avec la RAEDD sur « la production manufacturière durable et la compétitivité » a passé en revue les pratiques optimales en matière de mesure de la durabilité de la production.
- Un projet sur la production durable et l'éco-innovation est en cours afin de recenser des approches permettant de promouvoir une production écologiquement viable dans les industries manufacturières.
- Des travaux étaient en cours afin d'élaborer une « boîte à outils pour une fabrication durable », destinée à aider les entreprises de la chaîne d'approvisionnement, PME comprises, à étalonner et améliorer leurs performances environnementales.
- La deuxième phase du projet (rebaptisé projet sur la croissance verte et l'éco-innovation) a débuté en 2010. Elle comporte des études de cas d'éco-innovations « radicales et systémiques » réalisées dans les entreprises, une analyse des stratégies nationales pour l'éco-innovation et des moyens d'action agissant sur la demande, ainsi

qu'une analyse empirique des éco-activités et des investissements connexes.

- Un rapport sur la première phase du Projet de l'OCDE sur la production durable et l'éco-innovation, intitulé *L'éco-innovation dans l'industrie : favoriser la croissance verte*, a été publié en 2010.



## Comité de la politique de l'information, de l'informatique et des communications (PIIC)

En mai 2008, le Groupe de travail du Comité PIIC sur l'économie de l'information et le gouvernement danois ont tenu un atelier d'experts sur les TIC et les défis environnementaux. Le Comité PIIC a publié une enquête sur les politiques nationales relatives aux TIC, à l'environnement et au changement climatique (« TIC vertes ») ; un rapport sur la mesure des liens entre TIC et environnement ; et un rapport sur les réseaux de capteurs intelligents au service d'une croissance verte. Par ailleurs, il a organisé des manifestations parallèles officielles consacrées aux TIC et à l'environnement à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques tenue au Danemark (COP-15). Le Comité PIIC a produit un autre rapport analytique concernant les applications d'Internet et des TIC pouvant permettre de faire face aux défis environnementaux dans l'industrie des TIC et des secteurs comme l'énergie et les transports (*Greener and Smarter*, disponible seulement en anglais). Le Forum de prospective technologique 2010 de l'OCDE a porté sur les « TIC intelligentes » destinées aux réseaux intelligents, à la mobilité électrique et à la gestion rationnelle de l'eau. Des

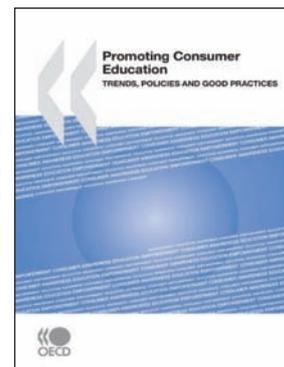
informations détaillées (dont des vidéos) sont disponibles à l'adresse [www.oecd.org/sti/ict/green-ict](http://www.oecd.org/sti/ict/green-ict).

## Comité de la politique à l'égard des consommateurs (CPC)

Ces dernières années, le CPC a traité de la consommation durable dans plusieurs contextes.

- En 2008, le CPC a organisé une Conférence sur l'éducation des consommateurs qui a examiné les meilleures pratiques pour éduquer les apprenants et les consommateurs aux incidences environnementales et sociales de leurs modes de consommation. Un rapport analytique a ensuite été publié sous le titre *Promoting Consumer Education: Trends, Policies and Good Practices* (2009) (disponible seulement en anglais). En 2010, les travaux ont débouché sur la formulation d'une série de recommandations d'action sur l'éducation des consommateurs, dont certaines ayant trait à la consommation durable.
- En 2009 et 2010, le CPC a mené des travaux sur les allégations écologiques. Un atelier sur le thème « Accroître la valeur et l'efficacité des

allégations écologiques : protéger et autonomiser les consommateurs » a été organisé en avril 2010. Il visait à déterminer ce que pouvaient faire les organisations de consommateurs pour accroître la qualité et la fiabilité des allégations écologiques utilisées par les entreprises dans le cadre de la commercialisation de leurs produits. Les enseignements et les conclusions de ces travaux entreront dans la Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte et alimenteront en outre des travaux menés en 2011 et 2012 par les Nations Unies.



## Comité des pêcheries (COFI)

L'OCDE offre la seule enceinte internationale axée sur l'échange d'idées et d'analyses concernant les aspects économiques des pêcheries. Les travaux entrepris portent sur différents aspects, dont la gestion des ressources naturelles dans le secteur, les subventions et, de plus en plus, l'aquaculture. Les instruments de marché appliqués par les pays de l'OCDE dans le secteur de la pêche sont très variés pour ce qui est de leur conception et de leurs modalités de mise en œuvre, ce qui n'empêche pas leur analyse de livrer des enseignements importants et utiles à d'autres activités économiques.

- En juillet 2008, le Conseil de l'OCDE a adopté la Recommandation sur la conception et la mise en œuvre des programmes de sortie de flotte dans le secteur de la pêche. Celle-ci définit des pratiques optimales de désarmement des navires de pêche en vue d'une réduction efficace de la capacité de pêche. L'application des dispositions de la Recommandation dans le cadre des politiques de pêche des pays membres sera examinée en 2010-2011.

- En 2010, deux ateliers importants se sont tenus à l'invitation du COFI : l'un avait pour thème « Faire progresser le dossier de l'aquaculture » (avril 2010), l'autre était consacré à l'« Économie de l'adaptation des pêches au changement climatique » (juin 2010). Les actes de ces deux ateliers seront publiés début 2011.
- Le COFI s'emploie actuellement à analyser et à mettre en évidence les pratiques optimales pour la reconstitution des stocks halieutiques, dont beaucoup sont considérés comme surexploités sur le plan biologique aussi bien qu'économique. En outre, des travaux sont en cours sur la certification des pêcheries et de l'aquaculture.

## Comité des politiques d'environnement et Comité de l'agriculture

Le Groupe de travail mixte sur l'agriculture et l'environnement (GTMAE) s'attache à analyser les liens entre agriculture et environnement dans l'optique de politiques plus viables écologiquement et économiquement (voir aussi la section « Changement climatique et développement durable »).

- Une activité importante est la collecte régulière et l'analyse d'indicateurs agro-environnementaux. La dernière publication en date, intitulée *La performance environnementale de l'agriculture dans les pays de l'OCDE depuis 1990*, est parue en 2008. À l'heure actuelle, des travaux sont menés pour mettre à jour les principaux indicateurs, qui seront normalement publiés en 2011 dans une version abrégée intitulée *La Performance environnementale de l'agriculture : Panorama*.
- L'agriculture est un secteur qui bénéficie d'un soutien massif, et une section spéciale a été consacrée aux politiques agro-environnementales dans le rapport *Politiques agricoles des pays de l'OCDE 2009 : Suivi et évaluation*. En 2010 a été publié un examen des politiques agricoles en Israël, dont l'un des chapitres traite des politiques agro-environnementales et examine plus particulièrement la question de l'eau en agriculture.
- L'agriculture est le premier utilisateur d'eau dans les pays membres de l'OCDE et les pays non membres. En 2010 a été publiée une grande étude intitulée *Gestion durable des ressources en eau dans le secteur agricole*, qui examine l'expérience des gouvernements

des pays de l'OCDE en matière de gestion de l'eau en agriculture. Actuellement, une étude est en cours sur la qualité de l'eau en agriculture. Elle mettra l'accent sur le rôle de l'action des pouvoirs publics.



- En 2010 a été publiée une étude importante exposant des lignes directrices pour des mesures agro-environnementales efficaces. La même année est paru un rapport sur l'éco-conditionnalité, laquelle consiste à subordonner les paiements de soutien au respect par les agriculteurs de prescriptions environnementales.

- Une étude sur *l'agriculture et la croissance verte* est en cours de réalisation ; elle contribuera au Rapport de synthèse de la Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte.

## Comité du tourisme

De par son poids dans les économies des pays, le tourisme peut contribuer de manière significative à la transition vers une économie plus respectueuse de l'environnement. En 2010 (juin), le Comité du tourisme a organisé, en coopération étroite avec la RAEDD, un atelier sur le développement durable et le tourisme. En outre, le ministère israélien du Tourisme a accueilli une table ronde sur les initiatives de l'industrie du tourisme et des gouvernements en faveur d'une croissance verte du tourisme (octobre 2010).

## Groupe de travail sur les petites et moyennes entreprises et l'entrepreneuriat (GTPMEE)

- À la Réunion à haut niveau « Bologne +10 » du GTPMEE, les 17 et 18 novembre 2010 à Paris, une

session intitulée « les PME et la croissance verte » a été consacrée à la promotion de la production durable et de l'éco-innovation dans les petites entreprises. Les participants ont examiné les principaux obstacles à la production durable et à l'éco-innovation dans les petites entreprises, ainsi que les politiques permettant d'encourager celles-ci à investir dans ces activités.

- Pour cette réunion, un document a été préparé sur le thème « PME et croissance verte : promouvoir une production manufacturière durable et l'éco-innovation dans les PME ».

## Programme de recherche en collaboration : gestion des ressources biologiques pour des systèmes agricoles durables

Le Programme de recherche en collaboration (PRC) a pour objectif d'étoffer les connaissances scientifiques et de produire des informations et des conseils scientifiques utiles pour éclairer les décisions futures des pouvoirs publics en rapport avec l'utilisation durable des ressources naturelles dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture, des forêts et des pêches. Pour ce faire, il parraine des chercheurs

en agriculture au titre de projets de recherche conduits dans un autre pays membre que le leur, et il parraine ou coparraine des conférences et ateliers internationaux. Vu l'intensification des pressions exercées sur les ressources naturelles, il y a un besoin grandissant de travaux de recherche sur les moyens d'améliorer le rendement des cultures et la qualité des aliments tout en respectant l'impératif de durabilité. Les paragraphes ci-dessous présentent les principales conférences parrainées et bourses accordées en rapport avec l'agriculture durable.

- Conférences et ateliers en 2009 : défis de la recherche agricole (Prague, 2009). Bourses en 2009 : gestion de la matière organique et durabilité de la fertilité des sols agricoles et des sols des forêts et maquis dans l'est de l'Espagne (2009) ; analyse des effets du risque et de l'incertitude sur le travail du sol optimal et l'intensité d'épandage d'engrais azotés – recommandations pour une production végétale durable (2009).
- Conférences sur des thèmes touchant à l'agriculture durable parrainées en 2010 (liste non exhaustive) : 1<sup>ère</sup> Conférence internationale sur la chaîne du froid : durabilité et chaîne du froid (Cambridge, Royaume-Uni, 2010) ; rôle de la biodiversité forestière

dans l'utilisation durable des biens et services écosystémiques dans les secteurs agro-forestier, forestier et de la pêche (Tokyo, avril 2010) ; prise de décision et science – recherche d'un juste milieu dans les décisions fondées sur l'évaluation des risques qui influent sur la durabilité de la production agricole (Berlin, 2010).

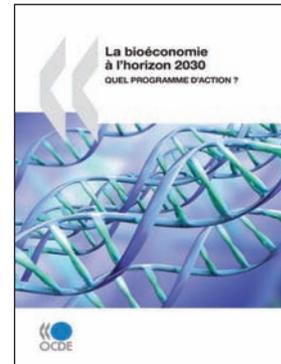
- Travaux de recherche sur des sujets touchant à l'agriculture durable ayant bénéficié d'une bourse en 2010 (liste non exhaustive) : vers une agriculture durable – évaluation des risques liés à la pulvérisation de pesticides à différentes échelles ; rotations culturales respectueuses de l'environnement ; élaboration d'une norme internationale relative aux services écologiques dans les zones agricoles soumises à des impacts – synthèse des connaissances scientifiques et des dispositifs administratifs et législatifs, en vue de la production d'une synthèse internationale sur les moyens efficaces (sur la base d'indicateurs « restreints ») pour assurer la viabilité écologique aux niveaux local et national ; comparaison des tomates de serre produites dans le pays et importées : méthodes d'analyse du cycle de vie pour de nouveaux

systèmes de serriculture durable ; gestion durable des sols et friabilité des sols : quantification de la friabilité de sols gérés de différentes façons au moyen d'une nouvelle méthode de tomodensitométrie aux rayons X ; vers une agriculture durable : évaluation des risques liés à la pulvérisation de pesticides à différentes échelles ; évolutions et crises des formes de coopération nécessaires pour gérer les ressources génétiques locales (animales et végétales) utilisées dans les chaînes alimentaires : approche faisant appel aux effets des instruments scientifiques, techniques et organisationnels de gestion des ressources génétiques.

## Programme de l'OCDE sur l'avenir

L'ouvrage *La bioéconomie à l'horizon 2030 : Quel programme d'action ?*, publié en 2009 par le Programme de l'OCDE sur l'avenir, livre une analyse prospective du rôle que pourraient jouer les biotechnologies agricoles et industrielles dans la réduction de l'empreinte écologique de l'agriculture intensive et de la production industrielle à grande échelle. Il présente des prévisions à l'horizon 2015 pour les principales biotechnologies, une analyse de la

situation actuelle et des tendances qui se dessinent en ce qui concerne les marchés, les entreprises et la réglementation, de même que des conclusions orientées vers l'action.



# Changement climatique et développement durable

# 2

*Les effets du changement climatique sur notre environnement, nos économies et notre sécurité représentent l'une des questions essentielles de notre époque. La **modification du climat mondial menace de compromettre le bien-être de la société, de freiner le développement économique et de dégrader le milieu naturel, ce qui en fait l'un des enjeux centraux de l'action publique au XXIe siècle. Les gouvernements du monde entier se sont accordés à reconnaître la nécessité de faire baisser fortement les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans les prochaines décennies et de coopérer pour s'adapter aux effets du changement climatique.***

*L'OCDE joue un rôle de premier plan dans l'analyse du changement climatique. Nombreux sont ses comités qui s'investissent largement dans les activités de recherche et de mise au point de politiques pour faire face à ce phénomène.*

*Les activités de l'OCDE sont notamment axées sur la promotion de politiques écologiquement et économiquement rationnelles en matière d'adaptation, de lutte contre **le changement climatique, de mise au point et de transfert de technologies, de financement et de développement.** Les secteurs qui ont fait l'objet d'une attention particulière sont les transports, l'énergie et l'agriculture. Des travaux ont aussi été consacrés récemment à l'élaboration d'instruments pour lutter contre le déboisement.*

**Les conséquences économiques (coûts et avantages) de la lutte contre le changement climatique et de l'adaptation à ses effets ont été examinées dans le cadre de bon nombre de conférences et de rapports de l'OCDE.**

*L'un des enjeux fondamentaux de l'action face au changement climatique est la prise en compte des objectifs climatiques dans les stratégies de développement économique. Des travaux récents de l'OCDE ont examiné des scénarios de développement à faible taux d'émission.*

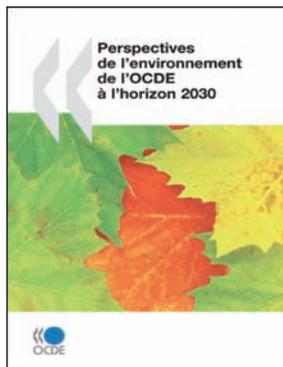
*À la réunion du Conseil au niveau des ministres de 2008, les ministres des Finances **des pays de l'OCDE ont souligné la nécessité d'un cadre international efficace pour l'après-2012** et déclaré que les pays devaient se doter d'un arsenal de mesures adaptées pour faire face au changement climatique, en recourant notamment à des règlements et des normes, des taxes, des mécanismes d'échange de droits d'émission de carbone, des investissements dans les nouvelles technologies ou encore des approches sectorielles.*

Un certain nombre d'organes de l'OCDE conduisent des travaux en rapport avec le changement climatique. Étant donné la complexité de la problématique, les comités de l'OCDE gèrent les projets correspondants selon une démarche intégrée, afin d'assurer l'application des approches les plus efficaces et efficaces concernant l'atténuation et l'adaptation.

## **Comité des politiques d'environnement (EPOC)**

Dans le cadre de ses travaux sur le changement climatique, l'EPOC a collaboré étroitement avec plusieurs autres comités ces dernières années. Les activités les plus importantes sont résumées ci-dessous:

- L'application de modèles économiques et l'évaluation quantitative de scénarios de lutte contre le changement climatique et de leur impact sur l'économie sont essentielles pour informer les responsables de l'action gouvernementale sur les coûts, les avantages et les arbitrages possibles. Ce travail d'analyse a alimenté la publication conjointe du Comité de politique économique et de l'EPOC intitulée *Économie de la lutte contre le changement climatique* (2009), les *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2030* (2008), ainsi que plusieurs documents de travail.
- Publié en 2008, l'ouvrage *Aspects économiques de l'adaptation au changement climatique : Coûts, bénéfices et instruments économiques*, rend compte des conclusions des travaux récents de l'OCDE sur l'économie de l'adaptation.



- En mars 2008, un atelier sur les incitations à tirer parti de la réduction du déboisement pour protéger la biodiversité et lutter contre le changement climatique a été organisé conjointement par le Sous-groupe de l'EPOC sur les aspects économiques de la biodiversité et le Groupe d'experts des pays de l'annexe I (AIXG).
- Un rapport sur *la politique climatique et l'innovation et le transfert technologiques* (disponible seulement en anglais) a fait le point sur les tendances en matière de développement et de diffusion de technologies d'atténuation du changement climatique.
- En 2008, une réunion du Forum mondial sur le développement durable organisée en collaboration avec le Forum international des transports a examiné l'intégration transport-environnement dans le contexte de l'économie mondiale. Elle a été consacrée en grande partie aux politiques et aux instruments de lutte contre les émissions de GES des transports. Les versions actualisées des documents préparés pour cette réunion ont servi de point de départ à l'ouvrage *Mondalisation, transport et environnement*, publié en 2010.

- Les activités menées en collaboration avec le Comité d'aide au développement (CAD) en vue de favoriser une meilleure prise en compte du changement climatique dans les activités de développement ont débouché sur la publication de l'ouvrage *Adaptation au changement climatique et coopération pour le développement* (2009), ainsi que sur l'adoption d'un Texte sur ce sujet à la réunion conjointe à haut niveau de l'EPOC et du CAD tenue en mai 2009.
- Des activités ont été menées conjointement avec le Comité de la politique scientifique et technologique (CPST) sur les incitations à innover face aux grands défis mondiaux.
- D'autres activités conjointes conduites avec le Comité des politiques de développement territorial sur les villes et le changement climatique ont donné lieu entre autres à la publication de l'ouvrage *Cities and Climate Change* (2010) (disponible seulement en anglais) et à la production de divers documents de travail.
- En 2009, le Comité des produits chimiques, en collaboration avec l'EPOC, a réalisé une enquête qui portait sur l'inclusion des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans les inventaires des émissions et des transferts de matières polluantes.
- En 2008 a été publié l'ouvrage *La performance environnementale de l'agriculture dans les pays de l'OCDE depuis 1990*, qui contient des données comparatives sur les émissions de GES d'origine agricole. Il a été élaboré sous l'égide du Groupe de travail mixte sur l'agriculture et l'environnement du Comité de l'agriculture et de l'EPOC.
- En 2009-2010, les travaux du Groupe de travail mixte sur l'agriculture et l'environnement (GTMAE) ont été axés sur le rôle des pouvoirs publics dans la réduction des émissions agricoles de GES et l'adaptation des pratiques de production et de gestion agricoles aux effets du changement climatique. En juin 2010, un atelier organisé conjointement par l'OCDE et la FAO sous l'égide du gouvernement italien s'est penché sur ces questions dans les pays développés et en développement. Une synthèse des aspects économiques, techniques et touchant à l'action publique a été préparée par des consultants et publiée en 2010 sous le titre *Climate Change and Agriculture: Impacts, Adaptation and Mitigation* (disponible seulement en anglais).



## Comité de politique économique et Comité des politiques d'environnement (CPE/EPOC)

- Dans le cadre d'une collaboration de deux ans, le Groupe de travail n° 1 du Comité de politique économique (GT1) et le Groupe de travail sur les questions d'environnement mondiales et structurelles du Comité des politiques d'environnement (GTEMS) ont modélisé des mesures de réduction des émissions de GES pour l'après-2012. Ces travaux ont débouché sur une série de rapports. Le premier,

intitulé *L'atténuation du changement climatique : Que faire ?*, a été remis aux ministres des Finances et de l'Économie à la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres (RCM) de 2008.

- En 2009 est parue une publication majeure, *Économie de la lutte contre le changement climatique : Politiques et options pour une action globale au-delà de 2012*. Alors que se profile la perspective d'un doublement des émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici à 2050, cet ouvrage explore des solutions réalisables pour réduire celles-ci à moindre coût, ainsi que les incitations qu'ont les grands pays émetteurs à prendre part à un accord d'atténuation du changement climatique, compte tenu des coûts et avantages liés à une telle action (y compris les avantages connexes résultant de la baisse de la pollution atmosphérique locale et du renforcement de la sécurité énergétique). En outre,



une série de documents de travail examinant certains aspects de manière plus approfondie ont été publiés.

- Sur la base de ces travaux et de ceux menés sur les aspects économiques de l'adaptation, une conférence sur l'économie du changement climatique a été organisée en septembre 2009. Les débats ont porté sur les instruments les plus efficaces par rapport au coût pour faire baisser les émissions de GES, comme les systèmes d'échange de droits d'émission ou les taxes carbone, ainsi que sur les préoccupations au sujet de la compétitivité et des « fuites de carbone ». Le financement de l'adaptation aux effets du changement climatique et les moyens de bâtir un soutien politique en faveur d'une action mondiale ont également été exam.

## Groupe d'experts sur le changement climatique (CCXG)

Le CCXG – auparavant le Groupe d'experts des pays figurant à l'annexe I de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (AIXG) – existe depuis 1994, et son secrétariat est assuré par ceux de

### À NOTER

#### Contribution de l'OCDE aux 14e et 15e sessions de la Commission du développement durable des Nations Unies (CDD-ONU)

Deux rapports destinés à deux séances de la CDD-ONU portant sur l'énergie et le changement climatique ont été préparés sous les auspices de la RAEDD.

En 2006, pour la 14e session de la CDD-ONU, une brochure a été produite sur le thème changement climatique, énergie et industrie. En outre, une manifestation parallèle à la CDD-14 a été organisée conjointement par l'OCDE, l'AIE et l'AEN. En 2007, une contribution complémentaire a été présentée à la CDD-15 sur le thème « l'énergie au service du développement durable ».

la Direction de l'environnement de l'OCDE et de l'AIE. Depuis quelques années, ses activités sont axées sur le cadre à établir pour faire face au changement climatique après 2012, et notamment sur les moyens de concevoir des mécanismes efficaces fondés sur le jeu du marché et de coupler les marchés du carbone ; sur les questions

intéressant la mesure, la notification et la vérification des actions d'atténuation, du financement et du soutien ; sur l'actualisation des orientations pour l'élaboration des Communications nationales relatives au changement climatique ; sur l'analyse des stratégies de développement à faible taux d'émission ; et sur la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts (REDD). Les documents sont disponibles à l'adresse : [www.oecd.org/env/cc/ccxg](http://www.oecd.org/env/cc/ccxg).

## Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement (Comité EDR)

Le Comité EDR aborde depuis longtemps des questions intéressant le développement durable dans ses Études économiques. En 2009-2010, les études consacrées à plusieurs pays comportaient un chapitre examinant de manière approfondie certains aspects liés à la croissance verte et au changement climatique.

- En 2004 a été publié un rapport conjoint CPE-Comité EDR intitulé *Développement durable dans les pays de l'OCDE : Mettre au point les politiques publiques*, qui

résumait les enseignements dégagés des examens de 30 pays concernant le changement climatique, la pollution atmosphérique et la gestion des ressources naturelles.

- En 2009, le Comité EDR a examiné le système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne, la politique relative au changement climatique du Japon et la politique pétrolière du Mexique. Conformément aux orientations issues de la réunion des ministres de 2009, il entend renforcer notablement l'attention portée à ce domaine dans le cadre du prochain cycle d'examens de deux ans, en produisant, selon les besoins, des chapitres traitant de manière approfondie certaines questions générales et des analyses plus succinctes consacrées à des politiques particulières.
- En 2010, les études du Comité EDR comportant un chapitre sur la croissance verte ou le changement climatique étaient notamment les suivantes : Norvège (« Changement climatique et politique de la pêche »), Pays-Bas (« Rôle économique et environnemental du secteur des transports »), Corée (« Stratégie de la Corée pour la croissance verte : lutte contre

le changement climatique et développement de nouveaux moteurs de croissance »), États-Unis (« Mettre en œuvre des politiques efficaces par rapport à leur coût pour atténuer le changement climatique »), Espagne (« Action en faveur d'une utilisation durable de l'eau ») et République slovaque (« Croissance verte »).

## Comité d'aide au développement (CAD)

Le CAD de l'OCDE s'est employé à suivre les apports d'aide à l'appui des Conventions de Rio, dont la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et il a mené des travaux sur la prise en compte du changement climatique dans la coopération pour le développement, ainsi que sur les questions intéressant la lutte contre le changement climatique et l'efficacité de l'aide. En 2009, le CAD a élaboré un marqueur pour suivre les apports d'aide publique au développement (APD) des pays de l'OCDE à l'appui de l'adaptation au changement climatique. Celui-ci complète le « marqueur Rio » existant relatif à l'atténuation du changement climatique. Le CAD a aussi mené une série de travaux sur le financement lié au changement climatique et l'efficacité de l'aide. Le Réseau du CAD sur

l'environnement et la coopération pour le développement (ENVIRONET) a organisé des ateliers et produit des fiches documentaires sur ce sujet en coopération avec le Groupe de travail du CAD sur l'efficacité de l'aide.

## Comité des politiques d'environnement et Comité d'aide au développement (EPOC/CAD)

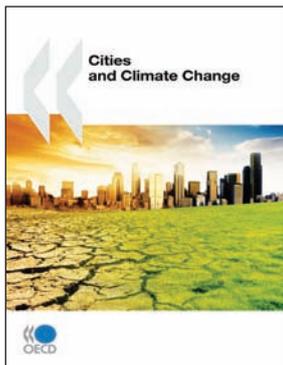
Les travaux de l'Équipe de projet conjointe environnement-développement de l'OCDE chargée de la prise en compte du changement climatique dans la coopération pour le développement ont été supervisés conjointement par le Groupe de travail de l'EPOC sur les questions d'environnement mondiales et structurelles (GTEMS) et le Réseau du CAD sur l'environnement et la coopération pour le développement (ENVIRONET). Ils ont débouché sur une publication, intitulée *Adaptation au changement climatique et coopération pour le développement : Document d'orientation*, qui a été



approuvée à la réunion conjointe à haut niveau de l'EPOC et du CAD tenue en mai 2009.

## Comité des politiques de développement territorial (TDPC)

Le TDPC a défini un nouveau programme de recherche axé sur l'étude comparative des stratégies de croissance verte des villes. Ce programme prévoit l'élaboration d'indicateurs environnementaux et économiques pour les grandes régions métropolitaines, la réalisation d'une étude comparative des villes et la mise en évidence de pratiques d'administration, de gouvernance et de financement optimales pour stimuler une croissance verte.



L'ouvrage *Cities and Climate Change* (2010) (disponible seulement en anglais), élaboré par le TDPC et le GTEMS de l'EPOC, analyse la contribution que peuvent apporter les villes à une action efficace et efficiente face au changement climatique. Ses chapitres analysent les

aspects suivants : tendances en matière d'urbanisation, de croissance économique, de consommation d'énergie et de changement climatique ; avantages économiques de l'action climatique ; rôle des politiques urbaines dans la réduction de la demande d'énergie, l'amélioration de la résilience aux effets du changement climatique et l'accompagnement de l'action climatique mondiale ; cadres pour une gouvernance multiniveaux du changement climatique, comprenant la participation des intéressés ; et contribution des villes à la « croissance verte », y compris en ce qui concerne « l'écologisation » des politiques budgétaires, de l'innovation et des emplois.

## Comité des politiques d'environnement et Comité des échanges : Groupe de travail conjoint sur les échanges et l'environnement

Au cours de la période 2007-2010, les travaux du Groupe de travail conjoint sur les échanges et l'environnement (GTCEE) ont porté pour une part non négligeable sur les liens qui existent entre les échanges et le changement climatique.

- De 2007 à 2009, le GTCEE a mené des travaux visant à déterminer les moyens de faciliter les échanges de certaines technologies d'atténuation du changement climatique. Ils ont montré que ces technologies offraient d'importantes possibilités de réduire le recours aux sources d'énergie à forte intensité de carbone dans les bâtiments, l'industrie lourde et la production d'électricité. En 2010 a été lancée une étude afin d'examiner comment des services faisant l'objet d'échanges internationaux sont utilisés pour aider les particuliers, les entreprises et les administrations à prévenir ou à réduire les émissions de GES. Une autre étude vise à quantifier le potentiel de réduction des émissions de GES des biens économes en énergie et à analyser comment l'efficacité énergétique peut être favorisée au travers des échanges.
- En 2009, le GTCEE a étudié le développement récent des systèmes de mesure de l'empreinte carbone des produits. Il en ressort que ces systèmes, qui au départ étaient pour la plupart de simples outils de comptabilité carbone, ont été utilisés par les entreprises pour traiter les points noirs dans leurs chaînes d'approvisionnement et adoptés par les gouvernements, qui y voient un moyen de peser sur les comportements de consommation. Une étude complémentaire conduite en 2010 a examiné en quoi ces systèmes et d'autres mesures visant les émissions de GES des produits au cours de leur cycle de vie se distinguent les uns des autres en ce qui concerne les facteurs qui déterminent leurs possibles effets sur les échanges.
- En 2009-2010, le GTCEE a par ailleurs examiné les effets de la libéralisation des échanges sur le transport de marchandises et les répercussions qui en résultent sur les émissions de GES. L'étude aborde aussi les moyens technologiques et les mesures publiques envisageables pour atténuer ces incidences.
- Le Forum mondial sur les échanges et le changement climatique tenu en juin 2009 a traité des thèmes ci-dessus, mais aussi de l'importance que revêt l'arrêt des subventions aux énergies fossiles et des défis que doivent relever les pays qui engagent une telle réforme. Plus d'une douzaine de pays non membres ont participé à cette manifestation.

- De nouveaux travaux ont débuté en 2010 sur les effets de l'élimination des subventions aux énergies fossiles sur les échanges.

## Comité des politiques d'environnement et Comité des affaires fiscales : Session conjointe des experts sur la fiscalité et l'environnement

- Consciente que l'innovation est primordiale pour atteindre les objectifs environnementaux de manière efficace par rapport au coût, la Session conjointe des experts sur la fiscalité et l'environnement a élaboré un ouvrage sur les effets des taxes liées à l'environnement sur l'innovation, dans lequel sont également formulés des conseils à l'intention des décideurs sur la meilleure façon de concevoir et d'appliquer des écotaxes. Paru en octobre 2010, le rapport *La fiscalité, l'innovation et l'environnement* est l'une des premières publications phares relevant de la Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte et propose des indications concrètes sur les possibilités de promouvoir une croissance verte au travers des politiques fiscales. L'Académie chinoise

de gouvernance a d'ailleurs décidé de traduire et de publier l'ouvrage en chinois. On trouvera de plus amples informations à l'adresse [www.oecd.org/env/taxes/innovation-fr](http://www.oecd.org/env/taxes/innovation-fr).



- Dans le cadre de tours de table organisés lors de leurs réunions, les experts sur la fiscalité et l'environnement ont échangé des informations sur le regain d'intérêt pour les taxes sur le CO<sub>2</sub>, leur conception et leur mise en œuvre. Deux points se dégagent plus particulièrement de ces échanges : i) les taxes sur le CO<sub>2</sub> peuvent jouer un rôle important dans le cadre d'une réforme de la fiscalité énergétique destinée à créer des incitations plus cohérentes en faveur de la réduction des

émissions de carbone dans les domaines où le coût en ressources est le plus bas ; ii) l'interaction entre les taxes sur le CO<sub>2</sub> et les systèmes d'échange de droits d'émission requiert une attention particulière.

## Programme d'action et de coopération concernant le développement économique et la création d'emplois au niveau local (LEED)

- Le projet « Changement climatique, emploi et développement local » fait ressortir les incidences du changement climatique (au travers notamment de ses effets sur les politiques et réglementations) sur les marchés locaux du travail, en mettant l'accent sur la création d'emplois plus « verts », la transformation des emplois existants et la formation d'une main-d'œuvre qualifiée pour répondre aux besoins d'une économie plus respectueuse de l'environnement. Cinq villes/régions participent à cette série d'examen. Le premier document issu du projet, *Greening Jobs and Skills* (disponible seulement en anglais), a été achevé et entrera dans la Stratégie de l'OCDE

pour une croissance verte. Un séminaire axé sur le renforcement des moyens d'action et ayant pour thème « stratégies locales pour des compétences et des emplois plus verts » a été organisé en juin 2010 au Centre de Trente pour le développement local du Programme LEED de l'OCDE, en collaboration avec l'Organisation internationale du travail (OIT). En décembre 2010 a eu lieu à Paris un autre séminaire, intitulé « La croissance verte - une opportunité pour le développement local et l'emploi ». Les échanges de vues tenus lors de ces manifestations nourriront les travaux d'analyse. Le rapport final du projet sera publié en 2011.

- Le projet « Encourager la formation et le développement des compétences dans les PME » vise à déterminer les moyens de surmonter les obstacles au développement des compétences dans les PME, notamment au sortir de la crise financière et dans le contexte de l'adaptation à une économie de croissance verte. Une partie des travaux d'enquête et d'analyse menés au cours du projet portera spécifiquement sur les besoins en formation et en développement des compétences pour s'adapter aux défis et aux

opportunités de la transition vers une croissance plus verte. Les évolutions exigées des modèles actuels de développement des compétences et de l'emploi pour répondre au changement climatique et s'adapter à une économie sobre en carbone sont mal connues des pouvoirs publics, a fortiori au niveau local, où les cadres nationaux de politique économique sont mis en œuvre et conjugués à des initiatives locales. Le rapport final de ce projet est attendu en 2011.

- Le rapport *Greening Jobs and Skills: Labour market implications of addressing climate change* (disponible seulement en anglais) a été publié en 2010.

## Comité du tourisme

Dans le cadre de son Programme de travail pour 2009-2010, le Comité du tourisme a examiné la prise en compte de la durabilité dans les politiques touristiques nationales. L'évaluation s'est concentrée sur l'élaboration de mesures relatives au changement climatique, et une attention particulière a été portée à la consommation d'eau et à la disponibilité de l'eau. Le rapport « Changement climatique et politiques du tourisme dans les pays de l'OCDE » représente la première analyse internationale

des stratégies et politiques d'atténuation et d'adaptation existantes ; il aborde les émissions des transports et des infrastructures, les phénomènes météorologiques extrêmes, les pénuries d'eau et, de façon plus générale, l'évolution des caractéristiques environnementales. Il examine en outre les conséquences des politiques en place concernant, par exemple, la mobilité touristique, leur efficacité et les possibilités qu'elles offrent d'atteindre les objectifs d'atténuation et de relever les défis de l'adaptation. Le rapport fait ressortir les possibilités d'innover en matière d'action publique, de même que les besoins de données et d'information. En 2011-2012, le Comité du tourisme mènera des travaux sur « l'éco-innovation dans les services touristiques ».

## Programme de l'OCDE sur l'avenir

Le Programme de l'OCDE sur l'avenir étudie le rôle des biotechnologies et des technologies spatiales dans l'action face au changement climatique. Un premier rapport a été publié en 2008 sous le titre *Space Technologies and Climate Change* (disponible seulement en anglais). En 2010, de nouvelles études de cas ont examiné le rôle des applications spatiales dans la sécurité alimentaire mondiale (prévisions

météorologiques par satellite, surveillance des cultures grâce aux moyens d'observation de la Terre, etc.). Publié par le Programme de l'OCDE sur l'avenir en 2009, l'ouvrage *La bioéconomie à l'horizon 2030 : Quel programme d'action ?* présente une analyse prospective du rôle que pourraient jouer les biotechnologies agricoles et industrielles face au changement climatique. Le Programme sur l'avenir travaille également sur la question des infrastructures d'entrée (les ports, par exemple) et des corridors, ainsi que sur les politiques de gestion des risques liés au changement climatique.

## **Programme de recherche en collaboration (PRC) : gestion des ressources biologiques pour des systèmes agricoles durables**

Sachant que l'agriculture contribue au changement climatique mais qu'elle en subit aussi les effets, le PRC a pour objectif d'étoffer les connaissances scientifiques et de produire des informations et des conseils scientifiques utiles pour éclairer les décisions futures des pouvoirs publics en rapport avec l'utilisation durable des ressources naturelles dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture, des

forêts et des pêches. Pour ce faire, il parraine des chercheurs en agriculture au titre de projets de recherche conduits dans un autre pays membre que le leur, et il parraine ou coparraine des conférences et ateliers internationaux. L'étude des effets de la modification du climat sur l'agriculture et des pratiques qui permettent de réduire la contribution de l'agriculture au changement climatique revêt une grande importance. Le PRC a soutenu de tels travaux de recherche – et leur diffusion auprès des chercheurs en agriculture – en finançant entre autres les conférences et les bourses énumérées ci-dessous :

- Conférences : forêts – une réponse sectorielle au changement climatique (West Sussex, Royaume-Uni, 2006) ; maintenir la productivité des sols face au changement climatique planétaire : science, action publique et éthique (Madison, États-Unis, 2009) ; 1<sup>ère</sup> conférence internationale sur la chaîne du froid : durabilité et chaîne du froid (Cambridge, Royaume-Uni, 2010) ; établir des partenariats pour une gestion de l'eau et une agriculture durables dans le contexte du changement climatique et mondial (W. Lafayette, États-Unis, 2010) ; pollution diffuse et eutrophisation (Beaupré, Canada, 2010).

- Bourses de recherche : l'influence du changement climatique sur l'utilisation d'eau et la gestion de l'irrigation en viticulture (2007) ; évaluation de la croissance de la taïga de Sibérie orientale en réaction à la modification du climat au moyen d'outils d'analyse des isotopes stables à très haute résolution (2007) ; faisabilité écologique et économique de systèmes agroforestiers avec cultures intercalaires dans les régions tempérées (2008) ; étude sur la contribution possible des vers de terre à l'atténuation de la production de méthane dans les sols amendés par du fumier (2009) ; évaluation de la faisabilité d'échanges de droits d'émission en agriculture – quels sont les enseignements de l'exemple néo-zélandais pour l'Europe ? (2009) ; marqueurs génétiques de la fertilité et stress thermique – étude des problèmes de fertilité du bétail par rapport au changement climatique et aux chocs thermiques (2009) ; détermination précise des gaz à effet de serre (oxyde nitreux, méthane et dioxyde de carbone) émis à partir des terres ayant fait l'objet d'un épandage d'engrais de ferme (2009) ; insectes – transformation des aliments et répartition des éléments nutritifs dans un contexte de modification du

climat (2010) ; adaptation des systèmes de production agricole dans un contexte de modification du climat – concevoir des politiques qui favorisent des pratiques exemplaires (2010) ; utiliser l'analyse du cycle de vie comme moyen d'évaluation de l'efficacité énergétique et de la viabilité écologique et économique des chaînes d'approvisionnement énergétique les plus stratégiques, afin d'effectuer à l'avenir de meilleurs choix et des investissements plus tactiques dans le domaine des énergies renouvelables durables (2010). Pour de plus amples informations, voir le site Internet du PRC : [www.oecd.org/agriculture/crp-fr](http://www.oecd.org/agriculture/crp-fr).

## Organes autonomes

### Agence internationale de l'énergie (AIE)

En 2007, l'AIE a publié l'ouvrage *Energy Security and Climate Policy: Assessing Interactions* (disponible seulement en anglais), qui fait ressortir les liens étroits existant entre les efforts de renforcement de la sécurité énergétique et ceux de lutte contre le changement climatique. Elle a également publié le rapport *Climate Policy Uncertainty and Investment Risk* (disponible seulement en anglais), qui examine l'effet de

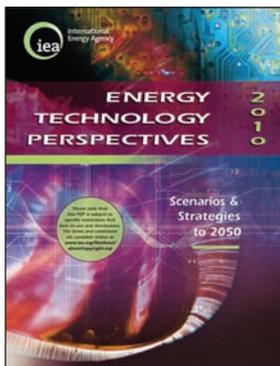
la conception des politiques sur les choix d'investissement sur la base de l'analyse des risques.

En 2008, l'AIE a publié une liste de 25 recommandations en faveur de l'efficacité énergétique concernant sept secteurs, et mis en évidence des politiques efficaces et économes capables d'améliorer notablement l'efficacité énergétique dans l'optique d'un avenir plus durable et d'une sécurité des approvisionnements accrue dans le domaine de l'énergie. En 2009, elle a fait dans un rapport le bilan de la mise en œuvre des 25 recommandations dans les pays membres. Ce rapport, intitulé *Implementing Energy Efficiency Policies: Are IEA Member Countries on Track?* (disponible seulement en anglais), a été établi sur la base d'un questionnaire d'auto-évaluation et d'un processus d'examen conduit par l'AIE. Faisant fond sur ces recommandations, l'AIE a publié en 2010 l'ouvrage *Monitoring Verification and Enforcement: Improving compliance within equipment energy efficiency programmes* (disponible seulement en anglais), qui est le premier de la série de documents *Policy Pathways* (disponible seulement en anglais). Ces documents fournissent aux pays des indications sur les étapes clés de l'application de politiques d'efficacité énergétique.

En 2009, l'AIE a lancé la série de documents « Project Transitions », consacrée aux défis à surmonter en termes d'investissement afin de créer une infrastructure énergétique durable. Le premier document, intitulé *The Economics of Transition in the Power Sector* (disponible seulement en anglais), a été publié en 2010. Il porte sur les besoins en investissements et les facteurs de risque liés au remplacement des centrales électriques existantes. Par ailleurs, l'AIE a publié le document *Sectoral Approaches in Electricity: Building Bridges to a Safe Climate* (disponible seulement en anglais), qui examine comment le cadre d'action international en matière de climat peut concrètement favoriser la transition vers des systèmes électriques à faible émission de CO<sub>2</sub> dans les pays en développement.

En 2010, l'AIE a publié l'ouvrage *Energy Technology Perspectives* (disponible seulement en anglais), qui expose des scénarios d'évolution des technologies à l'horizon 2050, analyse les possibilités d'accélérer le déploiement de technologies bas-carbone dans les grands pays en développement et explique en quoi la transition vers une économie sobre en carbone renforcera la sécurité énergétique et favorisera le développement économique. L'AIE a également publié un document sur la pauvreté

énergétique intitulé *Energy Poverty: How to make modern energy access universal* (disponible seulement en anglais), en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI). Il s'agit d'un extrait de la publication *World Energy Outlook 2010* (disponible seulement en anglais) qui aborde les défis de l'accès universel aux services énergétiques modernes à l'horizon 2030. À l'instar des précédentes, l'édition 2010 de la publication *World Energy Outlook* examine de manière approfondie la problématique de la lutte contre le changement climatique, avec cette fois-ci une évaluation des engagements pris à Copenhague sous l'angle énergétique.



L'AIE a en outre lancé un certain nombre d'études sectorielles portant sur l'évolution de nos systèmes énergétiques vers une plus grande sobriété carbone, avec notamment des feuilles de route concernant diverses énergies renouvelables (solaire, biocarburants de deuxième génération, etc.), le nucléaire et le captage et le stockage du carbone, pour ne citer que quelques exemples.

## L'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN)

Dans l'optique de la 15e Conférence des Parties à la CCNUCC (COP-15), organisée en décembre 2009 à Copenhague, l'AEN a publié la brochure *L'énergie nucléaire et le changement climatique* qui, sur la base d'analyses de l'AEN et d'autres études (réalisées entre autres par le GIEC et l'AIE), évoque le rôle de l'énergie nucléaire dans l'abaissement des émissions de CO<sub>2</sub> et la contribution que pourrait apporter cette énergie à la réalisation des objectifs de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> d'ici à 2050. L'AEN a participé à une manifestation organisée en marge de la COP-15 afin de présenter ces conclusions. Le Comité du développement de l'énergie nucléaire de l'AEN a créé un Groupe d'experts ad hoc sur le dérèglement climatique et le rythme de construction des centrales nucléaires, qui devrait

présenter son rapport au début de 2011. Une deuxième étude, dont le rapport devrait être remis en 2011, examinera l'impact des systèmes d'échange de droits d'émission de carbone sur le développement des technologies bas-carbone.

En 2010, l'AEN et l'AIE ont publié le rapport *Nuclear Energy Technology Roadmap* (disponible seulement en anglais), qui analyse la contribution que pourrait apporter l'électronucléaire à une réduction de 50 % des émissions de CO<sub>2</sub> liées à l'énergie d'ici à 2050. Cette « feuille de route » propose de viser une puissance nucléaire installée de 1 200 GW à l'horizon 2050, qui assurerait alors 24 % environ de la production électrique mondiale (contre 370 GW et 14 % de la production mondiale aujourd'hui).

## Forum international des transports (FIT)

Le FIT examine des questions énergétiques et environnementales touchant aux transports lors de sa réunion annuelle au niveau ministériel et dans le cadre des travaux menés par le Centre conjoint OCDE/FIT de recherche sur les transports. L'énergie et le changement climatique ont été au centre de la première réunion ministérielle du FIT, en 2008, qui avait pour thème « Transport et énergie : Le défi du

changement climatique ». En 2009, la réunion des ministres a porté sur « Les transports et l'économie mondiale » ; elle a donné lieu à des échanges de vues approfondis sur les tendances et les politiques en matière de réduction des émissions de GES dans les transports, y compris aériens et maritimes. La réunion ministérielle de 2010 avait pour thème « Transport et innovation ». Elle comprenait des sessions sur l'écologisation et l'amélioration de l'efficacité des chaînes logistiques grâce à des approches innovantes, ainsi que sur la réduction de l'intensité carbone et de la consommation d'énergie des transports dans un souci de durabilité accrue. Les rapports des tables rondes du Centre conjoint, disponibles sur le site Internet du FIT, analysent un certain nombre d'aspects intéressants, dont les politiques et les réglementations favorisant les technologies de transport à faible émission de carbone. Par ailleurs, le FIT publie chaque année des données actualisées sur les émissions de CO<sub>2</sub> du secteur des transports et réévalue régulièrement les stratégies de réduction des rejets de CO<sub>2</sub> des activités de transport.

## Unité de soutien du Forum pour le partenariat avec l'Afrique (FPA)

- En 2008 a été publié l'ouvrage *L'Afrique et l'enjeu climatique : Appel à l'action*, qui examine l'impact du changement climatique en Afrique.
- En collaboration avec les principales institutions africaines, dont la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-ONU), le Secrétariat du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, la Commission de l'Union africaine et la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement, ainsi qu'avec la CCNUCC et les participants africains aux négociations sur le changement climatique, l'Unité de soutien a œuvré à l'appui de la Session spéciale du FPA sur le changement climatique, tenue en septembre 2009. Les débats ont porté sur les préoccupations et les attentes clés de l'Afrique à l'approche des négociations de la 15e Conférence des Parties à la CCNUCC, qui était programmée en décembre de la même année à Copenhague. Une Déclaration conjointe publiée à la fin de la réunion a été communiquée à la Réunion à haut niveau des

Nations Unies sur les changements climatiques tenue en septembre 2009 et au Sommet du G20 de Pittsburgh, et elle a également éclairé d'autres processus régionaux et internationaux relatifs au changement climatique. L'Unité de soutien a coordonné l'élaboration, pour la Session spéciale, de deux documents d'information intitulés « Action renforcée dans le domaine de la mise au point et du transfert de technologies » et « Financement carbone en Afrique ». Les communications et documents présentés à cette réunion sont disponibles à l'adresse [www.africanpartnershipforum.org](http://www.africanpartnershipforum.org).

- Pour le compte de l'OCDE, l'Unité de soutien du FPA a coordonné l'élaboration du rapport conjoint CEA-ONU/OCDE intitulé *Examen mutuel de l'efficacité du développement en Afrique* (2010), et sa publication à l'occasion du Sommet des Nations Unies sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ce rapport examine l'avancement des principaux engagements en faveur du développement de l'Afrique qui ont été pris par l'Afrique et ses partenaires pour le développement, les résultats obtenus et les grandes priorités de l'action à l'avenir, en vue

d'accélérer la réalisation des OMD en Afrique. Une part non négligeable du rapport est consacrée à la croissance économique durable en Afrique et aborde des thèmes clés du développement durable comme les échanges et la diversification, l'agriculture et la sécurité alimentaire, les infrastructures, la viabilité écologique et le financement en matière de climat et de changement climatique. Le rapport a été communiqué par le Secrétaire exécutif de la CEA-ONU et le Secrétaire général de l'OCDE aux chefs d'État et aux dirigeants des principales organisations internationales œuvrant à l'appui du développement durable en Afrique, comme les Nations Unies, la Banque mondiale, le FMI et la Banque africaine de développement.





# Échanges et investissements étrangers durables 3

*Un développement économique viable à long terme passe par l'ouverture des marchés aux investissements internationaux et par l'amélioration du climat de l'investissement partout dans le monde.*

*L'OCDE appuie les objectifs d'action en matière d'échanges et d'investissement en œuvrant en faveur de l'application de cadres d'investissement transparents et fondés sur des règles au service d'un développement économique durable au niveau mondial. **Elle aide les pays, notamment ceux en développement, à tirer profit des échanges en facilitant le dialogue sur les politiques à suivre et l'apprentissage mutuel afin de stimuler et d'encourager l'expansion des débouchés commerciaux.***

*Il importe de renforcer la responsabilité des pouvoirs publics et des entreprises à l'égard d'une mondialisation durable au travers d'accords internationaux, régionaux et bilatéraux en matière d'échanges et d'investissement. Les **Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales** constituent un instrument fondamental pour assurer la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux de l'investissement international.*

*Les travaux menés ces dernières années ont visé notamment à mieux cerner les **conséquences des dispositions environnementales et sociales figurant dans les accords régionaux et internationaux relatifs aux échanges et à l'investissement.***

*L'OCDE travaille aussi sur des aspects particuliers des échanges et de l'investissement. Ainsi, elle a récemment achevé des études portant sur les avantages économiques et environnementaux de la levée des obstacles aux échanges de matériaux recyclables non dangereux, et elle a commencé à examiner les politiques gouvernementales et les pratiques responsables des entreprises pour renforcer le rôle des investissements privés et internationaux en faveur de la réduction des émissions de carbone.*

*Le système OCDE d'acceptation mutuelle des données pour l'évaluation des produits chimiques réduit au minimum les obstacles non tarifaires aux échanges, abaissant sensiblement les coûts supportés par les gouvernements et les industriels pour assurer la sécurité de ces produits pour l'homme et l'environnement. De nombreuses lignes directrices pour les essais de produits chimiques ont été mises à jour ou créées dans le cadre de ce programme en 2009-2010.*

## Comité de l'investissement

L'un des volets des travaux menés par l'OCDE dans ce contexte a tourné autour des *Principes directeurs* de l'OCDE, selon lesquels « les entreprises multinationales ont l'occasion de mettre en place des politiques de pratiques

exemplaires dans le domaine du développement durable qui visent à la cohérence des objectifs économiques, environnementaux et sociaux ». Les avancées réalisées ces dernières années sont résumées ci-dessous:

- Avec le Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales (ELSAC) et l'Organisation internationale du travail, le Comité de l'investissement a organisé en 2008 la Table ronde annuelle sur la responsabilité des entreprises : Promouvoir une conduite responsable des entreprises dans une économie mondialisée, dans le but d'améliorer la mise en œuvre des *Principes directeurs* dans le domaine de l'emploi et des relations du travail.
- L'Examen des politiques de l'investissement de la Chine paru en 2008 comportait un chapitre sur la conduite responsable des entreprises en matière d'environnement.
- Organisé en 2008 en étroite coopération avec la CNUCED, le *Forum mondial sur l'investissement international* consacré aux meilleures pratiques permettant de promouvoir l'investissement au service du développement comportait une session sur les dimensions sociale et environnementale des accords relatifs à l'investissement international. Les participants y ont également examiné les éléments environnementaux et sociaux du *Cadre d'action de l'OCDE pour l'investissement*.
- Les effets de l'investissement étranger sur les conditions de travail dans les pays d'accueil et la nécessité de promouvoir une conduite responsable des entreprises par des incitations publiques ont été examinés dans une *Synthèse* de l'OCDE intitulée *L'impact social de l'investissement direct étranger*.
- En 2009, la Table ronde de l'OCDE sur la responsabilité des entreprises s'est penchée sur les liens entre consommateurs et responsabilité des entreprises.
- En 2009, les conditions de participation du secteur privé à un développement durable des infrastructures de l'eau ont été passées en revue dans le *Guide de l'OCDE pour l'action publique*. Par la suite, le Comité a noué des relations de collaboration avec la Russie, l'Égypte, le Liban et le Mexique en vue de la réalisation d'examen par pays fondés sur la *Liste de contrôle*.
- L'édition 2010 de la Table ronde de l'OCDE sur la responsabilité des entreprises a donné le coup d'envoi des travaux d'actualisation des *Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises*

*multinationales*, et a porté plus particulièrement sur trois aspects intéressant la durabilité : chaînes d'approvisionnement, droits de l'homme et changement climatique.

## Comité des politiques d'environnement (EPOC) et Comité de l'investissement

- En 2004, le Comité de l'investissement et l'EPOC ont examiné les composantes environnementales des *Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales*, ce qui a renforcé leur aptitude à traiter des questions touchant aux performances environnementales des entreprises.
- La publication *International Investment Law: Understanding Concepts and Tracking Innovations* (2008) (disponible seulement en anglais), qui a fait suite à l'ouvrage publié en 2005 par le Comité de l'investissement sur le droit international dans le domaine de l'investissement, a présenté les résultats d'une étude sur le traitement des questions intéressant l'environnement, le travail, les droits de l'homme et la lutte contre la corruption dans les traités sur l'investissement.
- Une nouvelle activité sur l'investissement et le changement climatique examine les bonnes politiques gouvernementales et les pratiques responsables des entreprises pour renforcer le rôle des investissements privés en faveur de la réduction des émissions de carbone. Elle a donné lieu en 2009 à une première analyse des initiatives et des pratiques responsables des entreprises visant à réduire les émissions dans les pays membres de l'OCDE et les pays non membres. Cette analyse, qui s'appuyait sur les *Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales*, a été publiée en novembre 2010 sous le titre *La transition vers une économie sobre en carbone : objectifs publics et pratiques des entreprises*.
- En 2011 et 2012, le Comité de l'investissement continuera de travailler avec l'EPOC sur les moyens de financement novateurs des mesures face au changement climatique, ainsi que sur la définition et la mesure de l'investissement direct étranger (IDE) « vert ». Le forum sur la liberté d'investissement se penchera sur la question du protectionnisme vert.

- De nouveaux travaux seront engagés pour examiner les politiques publiques susceptibles d'inciter le secteur privé à investir et à apporter des capitaux en faveur de la croissance verte, en se basant sur l'idée que se fait l'OCDE des bonnes pratiques en matière d'investissement et d'environnement. Ces travaux s'appuieront sur le *Cadre d'action pour l'investissement* de l'OCDE et sur un certain nombre d'études de cas par pays.

## Comité des politiques d'environnement (EPOC) et Comité des échanges

Le Comité des échanges et l'EPOC promeuvent des échanges durables au travers des activités permanentes du Groupe de travail conjoint sur les échanges et l'environnement (GTCEE). En 2007, 2009 et 2010, le GTCEE a tenu des ateliers régionaux consacrés aux conséquences et impacts des dispositions environnementales des accords commerciaux régionaux. En 2007 a été publié un ouvrage sur cette question intitulé *L'environnement et les accords commerciaux régionaux*. Les travaux sur les dispositions environnementales des accords commerciaux régionaux et leur mise en œuvre se sont poursuivis en 2009, et un atelier s'est tenu en juin 2010.

## Comité des politiques d'environnement (EPOC) et Comité des produits chimiques

- Le système OCDE d'acceptation mutuelle des données (AMD) pour l'évaluation des produits chimiques réduit au minimum les obstacles non tarifaires aux échanges et représente pour les gouvernements et les industriels une économie d'au moins 150 millions EUR par an. Le Comité des produits chimiques se charge d'établir de nouvelles Lignes directrices pour les essais et d'actualiser celles qui existent, et il élabore des documents d'orientation relatifs aux principes de bonnes pratiques de laboratoire et à la vérification du respect de ces principes. Tous ces documents viennent à l'appui des Actes du Conseil de l'OCDE sur l'AMD, auxquels peuvent également adhérer des non-membres.
- Au début de 2010, Singapour a été le quatrième pays non membre à adhérer au système d'AMD (après l'Afrique du Sud, la Slovaquie et Israël). Il devrait être rejoint prochainement par plusieurs autres pays. Le Comité des produits chimiques poursuit ses efforts afin d'aider l'Inde, l'Argentine, le Brésil, la Malaisie et la Thaïlande, tous adhérents provisoires à l'AMD, à en devenir des

adhérents à part entière. En 2009 et 2010, le Conseil a adopté 25 Lignes directrices pour les essais nouvelles ou actualisées dans le cadre du système d'AMD. Un nouveau rapport sur les économies réalisées par les gouvernements et l'industrie grâce aux travaux de l'OCDE sur les produits chimiques et les pesticides, et notamment grâce à l'AMD, a été publié en 2010. Il montre que ces économies ont plus que doublé depuis 1998.

## **Cohérence des politiques au service du développement**

L'initiative « DevGoals » répond à un mandat donné en mai 2009 par le Conseil, dans lequel celui-ci invite le Secrétaire général à définir des objectifs stratégiques en matière de développement pour l'OCDE. Il est proposé d'élaborer un cadre pour une action à l'échelle de l'OCDE pour le développement, en accord avec la nouvelle approche horizontale et fédératrice du développement qui ne se limite plus à la seule sphère de l'aide. Pour préparer ce cadre, les coprésidents du Groupe de travail informel DevGoals ont organisé en 2009 et 2010 des réunions au cours desquelles ils ont écouté les comités concernés afin d'évaluer la dimension développement dans les travaux de l'OCDE. L'une des

quatre initiatives pilotes horizontales définies dans le cadre du projet DevGoals en 2010 concerne « le développement et la diffusion internationale de technologies vertes » (les autres portant sur l'investissement en infrastructures, la fiscalité et le développement, et la sécurité alimentaire).

## **Groupe de travail sur les crédits et garanties de crédit à l'exportation**

Conformément à une recommandation du Conseil de l'OCDE de 2007, il continue de suivre les aspects des crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public qui touchent à l'environnement.



# Réforme des subventions et développement durable

# 4

*Les subventions publiques font partie des instruments d'action les plus répandus et les plus puissants. Différentes formes de soutien, dont les subventions, les allègements fiscaux et d'autres avantages, se traduisent souvent par des distorsions économiques, environnementales et sociales qui ont des répercussions indésirables aux niveaux aussi bien national qu'international. Les subventions contraires au principe de durabilité sont omniprésentes dans les secteurs de l'agriculture, des transports et de l'énergie dans beaucoup de pays de l'OCDE. Elles coûtent cher aux pouvoirs publics et peuvent avoir des effets sociaux et environnementaux préjudiciables. **L'élimination de ces subventions nécessite une approche globale bénéficiant d'une impulsion politique, la transparence quant à leurs effets potentiels, une démarche cohérente à long terme et des aides transitoires.***

*Les travaux de l'OCDE sur cette problématique sont interdisciplinaires, puisqu'ils font intervenir les directions et les comités qui travaillent sur les échanges, l'industrie, l'agriculture, **la pêche, l'énergie, l'investissement, les transports et l'environnement. Ils continueront d'occuper une place importante dans le programme de travail de l'Organisation, notamment suite à l'appel des dirigeants du G20 qui, au Sommet de 2009 à Pittsburgh, ont demandé à l'OCDE, à l'AIE, à la Banque mondiale et à l'OPEC de continuer à travailler sur la réforme des subventions aux énergies fossiles. En effet, la réduction ou l'arrêt de ces subventions peut contribuer au renforcement de la sécurité énergétique et à la lutte contre le changement climatique. L'OCDE s'attache aussi à analyser les incidences des subventions à la production de biocarburants.***

Plusieurs comités de l'OCDE (agriculture, pêcheries, acier et construction navale) assurent une veille qui leur permet de suivre l'évolution du soutien public dans leur secteur de compétence et prennent de plus en plus en compte les incidences sociales et environnementales en plus des effets économiques.

- L'OCDE a lancé de nouveaux travaux sur les subventions aux énergies fossiles pour donner suite à une demande formulée en septembre 2009 par les dirigeants du G20 et en novembre de la même année par les ministres des finances des pays du G20. Ces travaux se sont articulés autour de trois grands axes :
  - a) élaboration de méthodes d'estimation des subventions aux énergies fossiles et production d'estimations préliminaires des dépenses fiscales et autres subventions ;
  - b) nouveaux travaux de modélisation afin d'analyser les effets sur l'économie, les échanges, les secteurs d'activité et les émissions de GES de divers scénarios d'élimination progressive des subventions aux énergies fossiles ; et

- c) formulation de conseils et de recommandations sur l'arrêt progressif des subventions aux énergies fossiles, sur la base des enseignements tirés d'études de cas par pays.

Ces travaux ont alimenté un rapport préparé conjointement par les quatre organisations sollicitées par le G20 pour cette tâche (AIE, OPEP, OCDE et Banque mondiale), qui a été remis aux ministres des finances des pays du G20 avant leur réunion de juin 2010 (en Corée) et aux dirigeants du G20 lors du Sommet tenu le même mois au Canada. En outre, l'OCDE a créé un site Web consacré aux subventions aux combustibles fossiles ([www.oecd.org/g20/combustiblesfossiles](http://www.oecd.org/g20/combustiblesfossiles)), et produit des rapports décrivant la méthode de modélisation et un projet de cadre pour estimer et agréger les subventions aux énergies fossiles. Elle a organisé un atelier d'experts sur les méthodes d'estimation concernant les énergies fossiles en novembre 2010 à Paris.

Voici certains des autres travaux récents :

- Les subventions aux biocarburants ont été le thème de la réunion de la Table ronde sur le développement durable tenue en septembre 2007 et d'une analyse spéciale conduite en 2008 par la Direction des

échanges et de l'agriculture. En 2010, une étude complémentaire a été publiée sur les conséquences du développement de la biochaleur, de la bio-électricité et du biogaz pour l'agriculture, et la nouvelle édition des Perspectives agricoles a présenté un examen détaillé de l'évolution des marchés et des politiques en matière de biocarburants. En juin 2008, la Direction de la coopération pour le développement a organisé une manifestation spéciale en marge de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique.

- En 2008, le Comité des politiques d'environnement (EPOC) a publié les résultats de ses travaux sur les *subventions préjudiciables à l'environnement dans le secteur des transports* (disponible seulement en anglais), dans un rapport qui préconisait des stratégies d'élimination des mesures de soutien ayant des effets pervers dans le domaine des transports.
- En 2008, l'ouvrage *Politiques de soutien des biocarburants : une évaluation économique* contenait des analyses du cycle de vie des matières premières des biocarburants réalisées par l'AIE, qui portaient principalement sur l'impact sur le plan des émissions

## À NOTER

En 2006, la RAEDD a apporté une contribution à l'évaluation intégrée des coûts et des avantages de la réforme des subventions en publiant les actes de son atelier sur la réforme des subventions, sous le titre *Subsidy Reform and Sustainable Development: Economic, Environmental and Social Aspects* (disponible seulement en anglais).

Un autre ouvrage publié en 2006 (*Subsidy Reform and Sustainable Development: Political Economy Aspects*, disponible seulement en anglais) a examiné les moyens de surmonter les obstacles politiques à la réforme des subventions dommageables dans les pays ou les secteurs d'activité. La même année, plusieurs aspects importants ont été examinés au cours d'un atelier : nécessité de prendre les décisions en concertation avec toutes les parties de l'administration, calendrier et échelonnement des réformes, transparence des coûts et des avantages pour les différentes parties intéressées, participation des acteurs concernés et aides transitoires. Les participants ont conclu que des structures de gouvernance qui concourent à promouvoir le développement durable étaient essentielles à la réforme).

## À NOTER (suite)

Ces publications ont fait fond sur des travaux antérieurs de l'OCDE consacrés à la réforme des subventions, qui sont exposés notamment dans les ouvrages *Les subventions dommageables à l'environnement : Problèmes et défis* (2003), et *Environmentally Harmful Subsidies: Challenges for Reform* (2005), (disponible seulement en anglais).

de gaz à effet de serre (GES). Il ressort de cette évaluation que les subventions en faveur des biocarburants versées par les gouvernements des pays de l'OCDE coûtent cher, que leurs retombées en termes de réduction des émissions de GES et de renforcement de la sécurité énergétique sont limitées et qu'elles ont contribué à la hausse des prix mondiaux des productions végétales.

- L'éco-conditionnalité dans l'agriculture a fait l'objet d'un rapport d'information publié en 2010.

## Une analyse conjointe présentée par l'OCDE et l'AIE

Une analyse conjointe présentée par l'OCDE et l'AIE en 2009 a montré que la suppression des subventions aux énergies fossiles pouvait réduire les émissions mondiales de GES de 10 % d'ici à 2050 par rapport au scénario de politiques inchangées, et que cette baisse pouvait même atteindre 30 % dans certains pays, avec en plus à la clé une amélioration de l'efficacité économique. Cette conclusion a été citée dans la Déclaration des dirigeants du G20 publiée à Pittsburgh (septembre 2009), et l'analyse a été largement diffusée lors de la 15e Conférence des Parties à la CCNUCC tenue à Copenhague (décembre 2009).

# Éducation au service du développement durable

# 5

*Les compétences et la compréhension des enjeux sont indispensables au développement durable et à la cohésion sociale. Les compétences des individus recouvrent tout à la fois **leurs connaissances, leurs qualifications, leurs attitudes et leurs valeurs**. Au fond, il nous faut apprendre à vivre de façon durable.*

*Dès 1992, le programme **Action 21 soulignait que « l'éducation revêt une importance critique pour ce qui est de promouvoir un développement durable et d'améliorer la capacité des individus de s'attaquer aux problèmes d'environnement et de développement »**. Ce constat reste d'actualité, et c'est pourquoi la contribution du système éducatif à la sensibilisation à l'environnement et aux valeurs sociales a été choisie comme thème de la **Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2004 2015), organisée sous les auspices de l'UNESCO**.*

*L'OCDE œuvre depuis de nombreuses années en faveur du renforcement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans le cadre des programmes d'enseignement généraux et spécialisés. Elle s'attache en particulier depuis cinq ans à évaluer la **connaissance qu'ont les apprenants des problématiques environnementales, à cerner l'influence** de l'éducation sur les comportements et à déterminer les conditions nécessaires à la mise en place des environnements pédagogiques idoines.*

## Comité des politiques d'éducation

Le Comité des politiques d'éducation de l'OCDE supervise l'orientation générale des travaux conduits à l'OCDE sur l'éducation au service du développement durable. Ceux-ci restent axés sur les installations scolaires durables, les environnements pédagogiques novateurs, le rôle de l'enseignement supérieur dans le développement durable, la compréhension des préoccupations environnementales par les apprenants et l'impact qu'elles ont sur eux, ainsi que l'amélioration des retombées sociales par l'éducation. Des travaux menés par différents organes alimentent le Programme de travail du Comité :

- **Centre de l'OCDE pour des environnements pédagogiques efficaces (CELE).** Le CELE se concentre sur l'environnement matériel d'apprentissage et étudie les moyens de mettre en place des équipements éducatifs durables, le rapport coûts-avantages de tels équipements et en quoi ils soutiennent les activités d'enseignement et d'apprentissage. Il est important d'investir de façon soutenue dans l'application de techniques vertes de construction et de définir des stratégies plus générales de durabilité pour les équipements éducatifs. Ces

derniers contribuent largement aux émissions de carbone et donnent aux pouvoirs publics une occasion de démontrer par l'exemple, aux yeux de la collectivité, comment établir des stratégies de développement durable efficaces. Deux manifestations importantes tenues récemment sont à signaler :

- Un Symposium international sur le thème « Utilisabilité et viabilité des environnements pédagogiques », organisé conjointement par le CELE et le Conseil international pour la recherche et l'innovation dans le bâtiment et la construction (CIB), en mai 2010 à Manchester (Royaume-Uni).
  - Une Conférence internationale sur le thème « Bâtiments scolaires durables : de la conception à la réalité », organisée conjointement par le CELE et le ministère slovène de l'Éducation et des Sports, en octobre 2009 à Ljubljana (Slovénie). Pour de plus amples informations, voir : [www.oecd.org/edu/equipements/ecolesdurables](http://www.oecd.org/edu/equipements/ecolesdurables).
- **Programme sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur (IMHE).** L'IMHE mène un projet sur l'enseignement supérieur et le

développement des villes et des espaces régionaux. La viabilité écologique fera partie des principaux thèmes du rapport final. Pour de plus amples informations, voir : [www.oecd.org/edu/imhe/regionaldevelopment](http://www.oecd.org/edu/imhe/regionaldevelopment).

- Le rapport *Higher Education for Sustainable Development* (2010) (disponible seulement en anglais) rend compte d'un projet de recherche international sur la façon dont les établissements d'enseignement supérieur abordent le développement durable. Pour en savoir plus, voir : [www.oecd.org/edu/equipements/enseignementsuperieur](http://www.oecd.org/edu/equipements/enseignementsuperieur).
- **Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI).** Le projet sur les « Environnements pédagogiques novateurs » étudie les caractéristiques et l'efficacité de différents types de nouveaux environnements pédagogiques, ainsi que leur contribution au développement durable. Le CERI mène aussi des travaux sur les retombées sociales, qui ont abouti entre autres aux résultats suivants:
  - Publication de l'ouvrage *L'éducation, un levier pour améliorer la santé et la cohésion sociale* (2010), qui constate que l'éducation est de nature

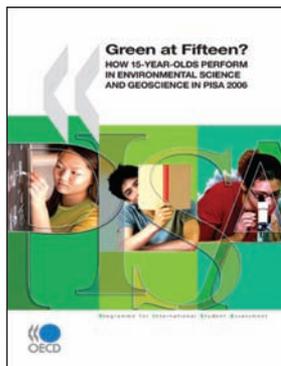
à améliorer la santé et à renforcer l'engagement civique et social.

- Tenue, en février 2010, de la « Conférence internationale sur l'éducation, le capital social et la santé », organisée conjointement par le ministère norvégien de l'Éducation et de la Recherche et le CERI, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le programme Health Behaviour of School-aged Children (HBSC), au cours de laquelle ont été présentés les résultats du projet « Les retombées sociales de l'éducation » (SOL).
- Publication en 2007, dans le cadre de la série *Les essentiels de l'OCDE*, du rapport *Le capital humain : Comment le savoir détermine notre vie*, qui explique les liens entre savoir, capital humain et progrès.



- **Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA).** Ce programme consiste en une évaluation normalisée au plan international des jeunes âgés de 15 ans inscrits dans un établissement d'enseignement. L'évaluation des compétences scientifiques réalisée dans le cadre du PISA en 2006 a permis de constituer la première base de données intégrée et comparable au niveau international sur la connaissance qu'ont les élèves de l'environnement et des problèmes qui s'y rapportent.

- L'évaluation de 2006 du PISA a servi de base au rapport *Green at Fifteen?: How 15-year-olds perform in environmental science and geoscience in PISA 2009* (disponible seulement en anglais). Publié en 2009, celui-ci présente une analyse et des informations sur les facteurs de sensibilisation des élèves aux sciences de l'environnement, sur leur attitude à l'égard de



l'environnement et sur la corrélation entre cette attitude et les résultats obtenus en sciences de l'environnement. Il fait observer en conclusion que les systèmes éducatifs doivent améliorer leurs performances pour faire en sorte que, dans tous les secteurs de la société, les futurs citoyens puissent exploiter leur potentiel de compréhension des questions d'environnement.

## À NOTER

En 2008, un Atelier de l'OCDE sur l'éducation au service du développement durable a été organisé par le Programme horizontal sur le développement durable, en coopération avec la Direction de l'éducation et la Division chargée de la politique à l'égard des consommateurs de la Direction de la science, de la technologie et de l'industrie. Il a permis de répertorier et de diffuser largement auprès des organisations et des pays les bonnes pratiques concernant les stratégies nationales, les programmes d'enseignement et les pratiques des établissements scolaires en matière d'éducation au service du développement durable (y compris en ce qui concerne l'éducation et la sensibilisation à la consommation et à la production durables).



# Environnement et santé

# 6

**L'environnement peut être un facteur de diminution de l'espérance de vie, en particulier dans les pays en développement. Ainsi, des millions de personnes meurent chaque année dans le monde faute d'accès à l'approvisionnement en eau ou pour cause de mauvaise qualité de l'eau imputable à une hygiène et des installations sanitaires déficientes.**

**Pour formuler des conseils utiles à l'intention des responsables de l'action gouvernementale, l'OCDE doit cerner les incidences économiques ainsi que la santé et la durabilité globales des communautés ou des nations. Souvent, les indicateurs types de ces critères ne sont pas adaptés à la détermination des financements ou des mesures prioritaires en matière de lutte contre les incidences sanitaires liées à l'environnement. C'est pourquoi l'une des priorités des travaux de l'OCDE sur le développement durable est la mise au point d'outils de mesure permettant une meilleure compréhension de ces incidences.**

**Pour mieux cerner les nombreux coûts induits par la dégradation de l'environnement, l'OCDE s'emploie à analyser le coût économique des soins de santé liés à l'environnement. Elle examine également les incidences de la présence de substances chimiques et de nanomatériaux dans l'environnement, ainsi que les initiatives des pouvoirs publics qui s'y rapportent. Un autre domaine d'étude de l'OCDE est le rôle que peuvent jouer les biotechnologies dans l'amélioration des résultats sanitaires, notamment en agriculture.**

Un axe important des travaux de l'OCDE consiste à étudier les liens entre les aspects économiques, environnementaux et sociaux des soins de santé dans une optique de développement durable. Ainsi, deux documents récents de l'OCDE expliquent comment la réduction des risques sanitaires liés à l'environnement peut permettre de réaliser d'importantes économies en termes de soins de santé, d'atteintes à l'environnement et de **bien-être humain. Il s'agit du rapport Améliorer la Coordination des Politiques de l'Environnement et de la Santé (2007) et de la Synthèse publiée sous le titre « Santé et environnement » (2008).**

## Comité des politiques d'environnement (EPOC)

- En 2006, l'EPOC a lancé une activité sur la dégradation de l'environnement et la santé humaine dans le contexte de son projet sur les coûts de l'inaction. Elle a permis de produire des estimations des coûts sanitaires potentiels de certaines pressions environnementales.
- Un autre sujet d'étude concerne les effets environnementaux sur la santé des enfants. Un projet triennal (2006-2008) a été conduit en vue d'améliorer la prise en compte des incidences sanitaires liées à l'environnement, en particulier celles touchant les enfants, dans l'élaboration des politiques. Les ouvrages *Economic Valuation of Environmental Health Risks to Children* (disponible seulement en anglais) et *Évaluation des risques environnementaux pour la santé des enfants* ont été publiés respectivement en 2006 et 2010.
- L'EPOC a aussi réalisé des études de cas par pays (Royaume-Uni, France et Canada) sur les facteurs de gouvernance qui entrent en jeu et sur les difficultés à surmonter dans l'optique de la

formulation d'une politique cohérente en matière de santé environnementale. Les résultats ont été publiés en 2007 dans l'ouvrage *Améliorer la Coordination des Politiques de l'Environnement et de la Santé*, qui contenait aussi des recommandations pour améliorer les synergies entre politiques environnementales et sanitaires au niveau national.

- Au cours du deuxième cycle, les *Examens environnementaux* par pays de l'OCDE comportaient un chapitre sur l'interface environnement-santé, dans lequel étaient évaluées la coopération institutionnelle concernant les problèmes de santé environnementale, la lutte contre les risques sanitaires liés à la pollution de l'air et de l'eau, la réduction des risques que font peser les produits chimiques sur la santé et la lutte contre le bruit.
- Dans le cadre des travaux d'analyse menés pour les *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2030*, publiées en 2008, l'EPOC a estimé que les coûts des soins de santé imputables aux atteintes à l'environnement, et en premier lieu à la pollution de l'air et de l'eau, représentaient une part non négligeable du PIB.

- Afin d'aider à promouvoir un plus large recours aux analyses coûts-avantages dans l'évaluation des politiques *ex ante* et *ex post*, l'EPOC a procédé à une méta-analyse d'études de préférences déclarées estimant la « valeur d'une vie statistique » dans différents contextes (risques environnementaux, sanitaires et liés à la circulation). Un document d'orientation à l'intention des décideurs a été élaboré.
- L'EPOC a aussi préparé en 2009 un rapport analysant les travaux publiés, intitulé *Review of Recent Policy-Relevant Findings from the Environmental Health Literature* (disponible seulement en anglais).

## Comité des produits chimiques

- Au cours de la période 2005-2008, le Comité des produits chimiques, en collaboration avec l'EPOC, a mis au point des politiques et instruments harmonisés de gestion des produits chimiques, pesticides et biocides compris, en vue de réduire au minimum les effets néfastes notables de ces produits sur l'environnement et la santé. Plusieurs documents utiles à l'évaluation des risques environnementaux et sanitaires ont été publiés, dont des *Lignes directrices de l'OCDE pour les essais de produits chimiques*,

des documents d'orientation, des scénarios d'émission pour l'évaluation de l'exposition, des rapports d'évaluation et des critères de classification et d'étiquetage des produits chimiques dangereux. Ces travaux apportent une contribution importante à la mise en œuvre du programme *Action 21* et de l'« Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques ». Ils répondent aux objectifs convenus au Sommet mondial pour le développement durable (paragraphe 23 du Plan de mise en œuvre). Ces travaux sont menés dans le cadre du Programme inter-organisations pour la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques (IOMC). Le Comité des produits chimiques travaille également sur la prévention et l'intervention en matière d'accidents chimiques, sur l'harmonisation de la surveillance réglementaire en biotechnologie et sur la sécurité des nouveaux aliments destinés à la consommation humaine et animale. Il a publié plusieurs documents sur ces questions.

- En 2006, le Comité des produits chimiques a engagé des travaux visant à évaluer les effets sanitaires et environnementaux des nanomatériaux manufacturés.

- Le Comité des produits chimiques est à l'origine d'un certain nombre de bases de données et de logiciels qui appuient le renforcement des capacités. Par exemple, il a lancé en 2007 un portail mondial des inventaires des émissions et des transferts de matières polluantes (IETMP), ainsi que le site eChemPortal, qui donne accès à des informations sur les dangers que représentent les produits chimiques pour l'environnement et la santé. La première version de la Boîte à outils sur les applications des (Q)SAR, qui a vocation à combler les lacunes dans les données concernant les effets des produits chimiques sur l'environnement et la santé au moyen de simulations sur ordinateur, a été publiée en 2008.
- En 2009 et 2010, le Comité des produits chimiques a poursuivi ses activités liées aux effets sur l'environnement et la santé. Les travaux sur les nouvelles questions intéressant les produits chimiques ont été intensifiés, avec, par exemple, la réalisation d'essais sur un ensemble représentatif convenu de 14 nanomatériaux manufacturés afin de cerner quels types d'informations peuvent être utiles pour évaluer les effets potentiels de ces matériaux sur l'environnement et la santé ; la

facilitation de la réduction des risques émanant des perfluorocarbones ; et l'analyse des possibles effets environnementaux et sanitaires des substances chimiques contenues dans les produits. Pour de plus amples informations, voir : [www.oecd.org/ehs](http://www.oecd.org/ehs).

## Stratégie de l'OCDE pour l'innovation

Dans le cadre de la *Stratégie de l'OCDE pour l'innovation* (2010), le Comité de la politique scientifique et technologique (CPST) a examiné les moyens de renforcer la contribution de l'innovation à l'amélioration de la santé et d'accroître la diffusion et l'adoption des technologies de santé. Toujours dans le cadre de la *Stratégie pour l'innovation*, le Comité de la politique de l'information, de l'informatique et des communications (PIIC) a examiné en quoi les réseaux de capteurs pouvaient contribuer à améliorer le bien-être économique et social dans le contexte des soins de santé, des soins aux personnes âgées, de la protection de l'environnement et des transports. Il a analysé les possibilités de voir émerger ce type d'applications et des technologies novatrices permettant d'élargir les services existants et d'en fournir de nouveaux, ainsi que les défis que cela poserait sur le

plan de la sécurité de l'information et de la protection de la vie privée.

## Comité de la politique scientifique et technologique (CPST) et Comité des politiques d'environnement (EPOC)

Les travaux sur les nanotechnologies ont évalué les réponses que celles-ci peuvent apporter aux problèmes qui se posent dans les domaines de la santé, de l'environnement, de l'énergie et de l'eau, et ont donné lieu à un examen des effets des nanomatériaux manufacturés sur la santé et l'environnement. Des travaux conjoints sont poursuivis sur l'utilisation des biotechnologies au profit de la santé humaine et de la viabilité écologique.

## Programme de l'OCDE sur l'avenir

Publié en 2009 dans le cadre du Programme de l'OCDE sur l'avenir, l'ouvrage *La bioéconomie à l'horizon 2030 : Quel programme d'action ?* propose une analyse prospective du rôle que pourraient jouer les biotechnologies dans la réduction de l'empreinte écologique de l'agriculture intensive et de la production industrielle à grande échelle, ainsi que

dans l'amélioration de la santé. Il présente des prévisions à l'horizon 2015 pour les principales biotechnologies, une analyse de la situation actuelle et des tendances qui se dessinent en ce qui concerne les marchés, les entreprises et la réglementation, de même que des conclusions orientées vers l'action.



# Gouvernance au service du développement durable

# 7

Une bonne gouvernance est essentielle à la réalisation de l'objectif de développement durable. Au sein de l'OCDE, le Comité de la gouvernance publique (PGC), la RAEDD et d'autres travaillent sur cet aspect et étayent ainsi les travaux sur les questions intéressant le développement durable mis en exergue dans la section précédente sur les « Domaines thématiques ».

Les travaux du PGC obéissent à une approche intégrée, axée sur : des méthodes novatrices de conception et de mise en œuvre des politiques publiques ; un engagement du public dans la gouvernance des réformes ; et l'évaluation des performances du secteur public en vue d'assurer la viabilité à long terme. Le PGC analyse également les questions relatives aux marchés publics verts dans le cadre de ses travaux sur les marchés publics. Les aspects plus généraux intéressant la durabilité sont évalués dans des examens par pays approfondis de la gestion publique, qui mettent l'accent

sur la concertation entre toutes les parties de l'administration dans le cadre des réformes, ainsi que sur le renforcement de la transparence et de la participation des intéressés au processus de réforme.

Le PGC a examiné précédemment la gouvernance du développement durable dans certains pays de l'OCDE. D'autres examens par pays/par les pairs de l'OCDE, tels que les Examens environnementaux de l'EPOC, ont également abordé des aspects des stratégies nationales de développement durable (SNDD) intéressant la gouvernance institutionnelle.

En outre, l'OCDE a conclu à la nécessité d'intégrer les analyses d'impact de la réglementation (AIR) – outil permettant d'évaluer de façon systématique les effets potentiels des projets de réglementation – dans les processus d'élaboration des politiques, afin de renforcer l'aptitude des gouvernements à assurer la cohérence des politiques au travers de

règlements rationnels et efficaces. Le Comité de la politique de la réglementation travaille actuellement à l'incorporation de critères environnementaux dans les AIR, dans le cadre des travaux d'élaboration de la Stratégie pour une croissance verte en cours à l'OCDE. Le but est d'assurer une meilleure prise en compte des questions d'environnement dans l'analyse des effets probables des projets de réglementation.

Depuis la création de la RAEDD, les aspects du développement durable qui touchent à la gouvernance et la mise en œuvre des SNDD constituent l'un des grands axes de ses travaux. Les gouvernements sont convenus de la nécessité de SNDD dans le cadre du programme *Action 21* signé à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992. Cependant, en 2006, l'étude *Stratégies nationales de développement durable : bonnes pratiques dans les pays de l'OCDE* a montré que la plupart de ces pays avaient certes élaboré et mis en œuvre une SNDD, mais qu'ils avaient du mal à repérer les synergies entre les dimensions économiques, environnementales et sociales et à assurer des processus de prise de décision coordonnés. Un atelier conjoint a alors été organisé en 2006 avec le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES), au cours duquel ont été

examinés l'efficacité de divers aspects de la gouvernance des stratégies nationales et des mécanismes de suivi de leur mise en œuvre. Les débats ont mis en évidence un certain nombre de bonnes pratiques en matière de SNDD, dont le soutien des autorités au plus haut niveau, l'adoption d'approches intégrées et d'horizons temporels plus lointains, et l'engagement des parties intéressées. Les actes de l'atelier ont été publiés en 2007 sous le titre *Institutionalising Sustainable Development* (disponible seulement en anglais).

La RAEDD examine également l'avancement de la mise en œuvre des SNDD dans les pays de l'OCDE lors de ses sessions annuelles. La gouvernance au service du développement durable est demeurée un thème prioritaire dans le cadre de son programme de travail pour 2009-2010. La RAEDD a en particulier continué de travailler sur les stratégies nationales et sectorielles de développement durable, et tenu un atelier conjoint avec le Comité du tourisme sur « Les stratégies de développement durable et le tourisme » (juin 2010).

## Comité d'aide au développement (CAD) et Comité des politiques d'environnement (EPOC)

Depuis 2006, le CAD et l'EPOC supervisent conjointement l'Équipe de projet Gouvernance et renforcement des capacités pour la gestion des ressources naturelles et de l'environnement. Entre 2006 et 2008, cette Équipe a mené des travaux analytiques sur trois thèmes nouveaux :

- Justification économique de la prise en compte de l'environnement dans les principales politiques et les principaux programmes nationaux.
- Intégration des programmes environnementaux dans les processus/cadres budgétaires à moyen terme.
- Évaluation des capacités des pouvoirs publics en matière de gestion de l'environnement.

Les résultats ont été publiés sous forme de Documents de travail de la Direction de l'environnement de l'OCDE.

Depuis le début de 2009, l'Équipe de projet travaille en concertation avec des pays en développement et des économies émergentes à l'élaboration d'un document

présentant des orientations relatives à la gouvernance et au renforcement des capacités dans le domaine de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Le document sera publié en 2011. Ce processus a donné lieu à l'organisation d'un atelier de l'OCDE sur l'efficacité de l'aide et l'environnement, qui s'est tenu en mars 2010 au Malawi, dans le cadre d'une réunion du Partenariat Pauvreté-environnement.





# Mesure et statistiques du développement durable

# 8

Même s'il n'existe pas d'activité de l'OCDE exclusivement consacrée à la mesure du développement durable, l'Organisation a examiné au fil des ans la question de la mesure et des statistiques du développement durable dans le cadre de différents volets de ses travaux. Un exemple notable concerne les travaux sur le découplage entre croissance économique et dégradation de l'environnement. L'OCDE a aussi apporté d'importantes contributions spécialisées à un certain nombre d'initiatives interinstitutions, qui sont évoquées dans cette section.

## Groupe d'étude interne de l'OCDE sur les indicateurs de la croissance verte

Dans le contexte de la Stratégie pour une croissance verte, le Groupe d'étude interne de l'OCDE sur les indicateurs de la croissance verte s'emploie à mettre

au point un cadre méthodologique et un ensemble d'indicateurs pour mesurer les progrès sur la voie d'une croissance verte. Il définira un ensemble d'outils de diagnostic composé de quatre groupes d'indicateurs portant sur les aspects suivants : (i) l'efficacité environnementale de la production et de la consommation, (ii) les actifs naturels dont dispose l'économie, (iii) la dimension environnementale de la qualité de vie et (iv) les mesures prises par les pouvoirs publics et les opportunités économiques. L'ensemble d'outils comportera une trentaine d'indicateurs afin de bien rendre compte des différentes facettes de la croissance verte, et il mettra en vedette quelques indicateurs « phares » représentatifs des principaux défis liés à la croissance verte et capables de retenir l'attention des autorités au plus haut niveau.

## Task Force CEE-ONU/OCDE/Eurostat sur les indicateurs du développement durable

À la suite du rapport *Measuring Sustainable Development* (disponible seulement en anglais) présenté en 2009 par le Groupe de travail conjoint CEE-ONU/OCDE/Eurostat sur les statistiques du développement durable, une Task Force a été créée la même année et chargée de poursuivre les travaux sur les indicateurs du développement durable sur la base de l'approche fondée sur le capital. Le mandat de la nouvelle Task Force prévoit qu'elle affinera la liste restreinte d'indicateurs proposée par le Groupe de travail conjoint, qu'elle développera les indicateurs dans les domaines du capital humain et social, et qu'elle accordera plus d'attention à la distribution.

La contribution de l'OCDE à ces travaux passe principalement par un projet sur la mesure du capital humain selon l'approche du revenu sur l'ensemble de la vie. Les premiers résultats de ce projet ont été présentés au Comité des statistiques de l'OCDE en milieu d'année 2010, et un rapport est attendu pour la mi-2011. Le projet de l'OCDE sur le capital humain se poursuivra en 2011 et 2012.

Le projet de rapport de la Task Force devrait être présenté au Bureau de la Conférence des statisticiens européens en novembre 2011, et le rapport définitif devrait être remis en juin 2012.

## Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social (Commission Stiglitz)

L'OCDE a participé à la Commission créée en 2008 par le Président français Nicolas Sarkozy. Dans son rapport présenté en 2009, celle-ci a souligné qu'il fallait mettre davantage l'accent sur la mesure du bien-être de la population que sur celle de la production économique. Des systèmes de mesure élargis contribueraient à donner une vue plus globale et améliorée des conditions de vie. Par exemple, l'incorporation des coûts de la dégradation de l'environnement dans une mesure élargie du PIB permet une meilleure prise en compte des coûts sociaux de la pollution et contribue à éviter des débats où les objectifs de croissance économique et de protection de l'environnement sont considérés comme antinomiques.

Les recommandations présentées dans le rapport ont été saluées par les dirigeants politiques, et l'OCDE jouera un rôle de premier plan dans leur mise en œuvre au niveau international. Ces travaux se rattachent également à la Communication de la Commission européenne « Le PIB et au-delà », présentée en septembre 2009.

**Liens :**

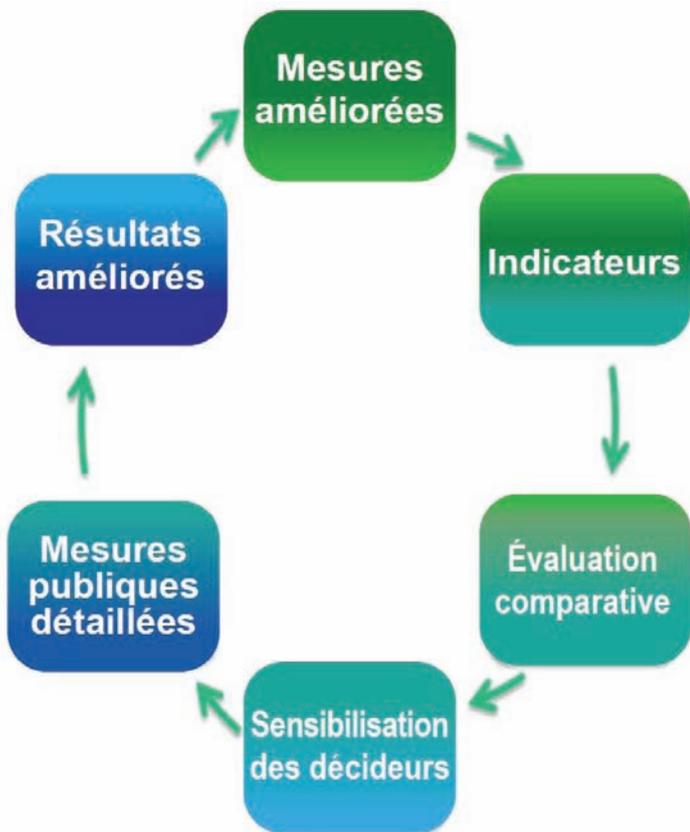
[www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/fr/index.htm](http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/fr/index.htm)

[www.beyond-gdp.eu/fr/index.html](http://www.beyond-gdp.eu/fr/index.html)

## **Projet mondial « Mesurer le progrès des sociétés »**

Lancé en 2007, le Projet mondial « Mesurer le progrès des sociétés » vise à élargir les critères de référence utilisés pour évaluer le progrès et à compléter le PIB par d'autres mesures : bien-être, qualité de la vie et état du milieu naturel. Il s'agit d'une initiative dirigée par un réseau qui est accueillie par l'OCDE et menée en collaboration avec d'autres partenaires internationaux et régionaux. Son objectif est de devenir le point de référence mondial pour la mesure et l'évaluation du progrès des sociétés. Dans le contexte du Projet mondial s'est tenu en 2009 à Busan (Corée) le 3e Forum mondial de l'OCDE « Statistiques,

connaissances et politiques ». L'OCDE y a présenté une feuille de route mettant en lumière son action, sa stratégie et son engagement en faveur de la mesure et de la promotion du bien-être et du progrès. Le Projet mondial a également apporté son concours à la révision des principes Bellagio STAMP (SusTainability Assessment and Measurement Principles), qui contribuent à la mesure et à l'évaluation des progrès sur la voie du développement durable.



# Rapport d'activité de la RAEDD

## Contributions apportées par la RAEDD (2004 - 2010)

Depuis sa création, la RAEDD s'est réunie chaque année et a remis des rapports au Conseil de l'OCDE sur les priorités des travaux de l'Organisation sur le développement durable. Elle a notamment recommandé de donner la priorité à l'économie politique de la réforme des subventions, aux statistiques du développement durable, à la consommation et la production durables, à l'éducation au service du développement durable, à la responsabilité sociale des entreprises et à la problématique environnement-santé.

La RAEDD a aussi mené des activités transversales sur les stratégies nationales de développement durable et sur les méthodes d'évaluation de la durabilité. Les points forts de ces travaux ont été présentés dans la section « Domaines thématiques des travaux de l'OCDE sur le développement durable ».

La section qui suit met en exergue les travaux menés par la RAEDD en 2009 et 2010.

## Contribution de la RAEDD à la Stratégie pour une croissance verte

La RAEDD a apporté deux contributions importantes, axées sur le développement durable, à l'effort d'élaboration de la Stratégie pour une croissance verte qui a été engagé au niveau de l'OCDE tout entière. En 2010, elle a effectué un contrôle préalable rapide du Rapport intérimaire de la Stratégie pour une croissance verte à l'aide des outils d'étude d'impact sur la durabilité, afin d'évaluer de façon générale si les défis à court et long terme correspondant aux trois dimensions du développement durable (économique, environnementale et sociale) étaient pris en compte dans ce rapport. À cette occasion, des synergies, des antagonismes et des arbitrages potentiels ont été mis en évidence dans la perspective du développement durable. Le contrôle préalable a permis de formuler une série de recommandations à prendre en considération dans les travaux en cours d'élaboration de la Stratégie pour une croissance verte.

La RAEDD a aussi contribué aux travaux actuels qui portent sur la construction d'indicateurs de la croissance verte destinés à appuyer à terme la mise en œuvre et le suivi de politiques de croissance verte. En l'occurrence, à la RAEDD de 2010, les délégués ont réfléchi aux possibilités de définir un ensemble d'indicateurs permettant de suivre les politiques, les mesures et les instruments qui promeuvent une croissance verte. Les échanges de vues ont fait fond sur la vaste expérience acquise aux niveaux national et international au fil des travaux toujours en cours sur les indicateurs du développement durable.

## **Contribution de l'OCDE aux travaux de la Commission du développement durable des Nations Unies**

Ces dernières années, la RAEDD a coordonné l'élaboration de contributions de l'OCDE aux travaux de la Commission du développement durable des Nations Unies (CDD-ONU) qui portaient sur des thèmes comme l'énergie, le changement climatique, l'agriculture et les transports.

Le Président de la RAEDD et des agents du Secrétariat de l'OCDE travaillant sur le développement durable ont assisté à la 17e session de la CDD-ONU (mai 2009), qui

était axée sur l'agriculture. Une manifestation parallèle officielle a été organisée avec le concours de la Direction des échanges et de l'agriculture sur le thème « Sécurité alimentaire durable : Priorités et perspectives de l'action publique ». Les participants sont généralement convenus que le secteur agricole devait répondre aux besoins alimentaires d'une population mondiale en croissance rapide, tout en satisfaisant aux normes environnementales (réduction des émissions de gaz à effet de serre, par exemple). Pour les pays en développement, la dimension sociale représente un défi important, car le passage à des exploitations de plus grande taille pour assurer la sécurité alimentaire a souvent pour effet d'évincer les exploitations familiales, ce qui ne va pas sans poser des problèmes sociaux.

Au cours de la 18e session de la CDD-ONU (mai 2010), l'OCDE a organisé une manifestation parallèle officielle sur le thème « Mondialisation et transports durables », qui a mis à profit sa publication *Mondialisation, transport et environnement* (2010) et bénéficié du concours de la Direction de l'environnement. Elle a permis de mettre en évidence les enseignements récents concernant l'impact de la mondialisation sur le secteur des transports, les conséquences pour l'environnement et certains des moyens d'action qui peuvent être utilisés pour atténuer d'éventuelles

incidences négatives. Les participants ont estimé que la réduction des incidences environnementales représentait un défi permanent, compte tenu des prévisions d'accroissement de la demande de transport dans les prochaines décennies, et que l'on attendait de l'OCDE des orientations en la matière qui aident à choisir les approches les plus efficaces et économes pour atteindre cet objectif. Par ailleurs, une courte synthèse des travaux de l'OCDE sur la gestion durable des matières et des déchets a été produite avec le concours de la Direction de l'environnement et de l'AEN.

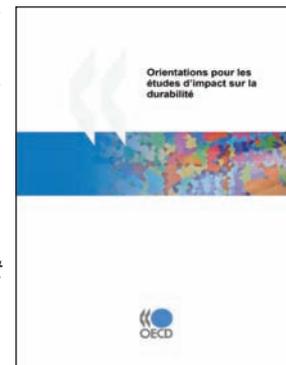
## Étude d'impact sur la durabilité (EID)

Le *Document d'orientation pour les études d'impact sur la durabilité* publié en 2010 représente l'aboutissement d'un effort engagé par la RAEDD en 2007. L'EID constitue à la fois un instrument d'action méthodologique non contraignant et un processus d'évaluation intégrée ex ante des effets probables des politiques, stratégies, plans et programmes sur le plan économique, social et environnemental. Son principal objectif est la mise au point de politiques intégrées qui tiennent pleinement compte des trois dimensions du développement durable, ainsi que des considérations transversales, intangibles et à long terme. Le *Document d'orientation pour les études d'impact sur la durabilité* vise

à mieux informer les décideurs sur les éléments et les processus de base de l'EID, et à les sensibiliser aux possibilités d'élaborer des politiques, stratégies et plans d'action plus durables. En 2009, dans le cadre des travaux d'élaboration du *Document d'orientation* menés par la RAEDD, le dispositif d'EID a été appliqué au rapport d'étape sur la Stratégie

de l'OCDE pour l'innovation. Ce « contrôle EID » n'avait pas vocation à déboucher sur une analyse approfondie, mais il a révélé que la Stratégie pour l'innovation se répercuterait vraisemblablement sur la plupart des critères dans l'ensemble des dimensions du développement durable.

La RAEDD a aussi étudié les possibilités d'élaborer un outil pour l'évaluation des impacts sur la durabilité dans le contexte de l'OCDE, et cette question était d'ailleurs inscrite à l'ordre du jour de sa session de 2010. En outre, la RAEDD a entamé une réflexion sur les options envisageables pour promouvoir le renforcement des capacités en matière d'EID dans les pays membres.



## Promotion de l'éco-innovation

*Manifestation tenue en marge du Forum 2009 de l'OCDE*

À l'occasion du Forum de l'OCDE de juin 2009, la RAEDD a tenu une manifestation parallèle consacrée au rôle que peuvent jouer l'éducation et l'emploi dans la promotion de l'éco-innovation.

Plusieurs observations importantes ont été faites :

- Si le passage à une économie verte est encouragé, **les emplois verts/la croissance verte peuvent se définir différemment** selon qu'on envisage des objectifs à court ou à long terme.
- La manière de se préparer pour la transition à long terme aura une incidence sur le pilier social du développement durable, dans des domaines comme l'éducation, le développement des compétences et l'emploi.
- Il est important d'associer des pays non membres de l'OCDE aux discussions concernant la Stratégie pour l'innovation et la Stratégie pour une croissance verte.
- L'OCDE peut mettre à profit les instruments et outils existants, tels que les examens par pays, pour sensibiliser aux grands enjeux du développement durable et contribuer à susciter une évolution des comportements et des points de vue propice au développement durable.

## Promotion de l'éco-innovation (suite)

La Direction de la science, de la technologie et de l'industrie, la Direction de l'éducation et la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales ont présenté des communications lors de cette manifestation. Par ailleurs, des experts représentant le Comité consultatif économique et industriel, la Commission syndicale consultative et des organisations non gouvernementales (Northern Alliance for Sustainability) sont intervenus.

## Examens par pays et examens par les pairs

L'OCDE se livre à un large éventail d'activités de suivi et de surveillance de ses pays membres. Elles comprennent des enquêtes auprès des membres, des examens par les pairs consacrés à des pays particuliers et l'exploitation des rapports communiqués par les membres sur le respect des conventions de l'OCDE. Ces activités fournissent de précieuses informations sur les pratiques des pays membres en matière de gouvernance institutionnelle et dans les domaines économique, environnemental et

social. *In fine*, c'est aussi grâce à ces informations que l'OCDE peut apporter aux pays membres une aide et des conseils pour l'élaboration des politiques, l'application des normes internationales en vigueur ou attendues, ainsi que la détermination et la mise en commun des pratiques optimales. L'intégration des dimensions du développement durable dans les examens par pays de l'OCDE est un point qui revient régulièrement à l'ordre du jour des travaux de la RAEDD depuis sa création. Lors des réunions annuelles, des échanges de vues avec les présidents des comités concernés (EPOC, Comité EDR et CAD, par exemple) ont été organisées. En 2009, 48 examens ont été passés en revue et évalués pour permettre à la RAEDD de mieux cerner le degré de prise en compte des problématiques du développement durable.

Ces travaux ont révélé que les examens de l'OCDE abordent les trois piliers du développement durable, ainsi que les pratiques de gouvernance institutionnelle. Les pays non membres, en particulier les pays en voie d'adhésion ou bénéficiant de l'engagement renforcé, sont bien représentés dans certains examens. De façon générale, il ressort de l'évaluation que le degré d'intégration des différentes dimensions du développement durable est inégal, avec une prise en compte assez poussée des considérations

touchant au pilier économique. La RAEDD de 2009 a réfléchi à quelques recommandations générales et plusieurs recommandations spécifiques en vue d'approfondir l'intégration des trois piliers du développement durable dans les examens par pays de l'OCDE. Les résultats de ces travaux figureront dans un rapport qui paraîtra prochainement sous le titre *Évaluation des examens par pays/par les pairs de l'OCDE du point de vue du développement durable*.

**Lien :**

[www.oecd.org/developpementdurable](http://www.oecd.org/developpementdurable)



# Évolution du mandat de l'OCDE en matière de développement durable

Groupe consultatif de haut niveau 1997



Programme horizontal sur le développement durable 1998-2001

**Groupe consultatif de haut niveau (1997)** : Le Groupe consultatif de haut niveau sur l'environnement, créé par le Secrétaire général de l'OCDE, formule la recommandation suivante : « le développement durable ne doit pas être perçu comme un élément important parmi bien d'autres du programme de l'OCDE. Il devrait en fait devenir un moyen d'ordonner et d'aborder toutes les autres questions ». Il préconise également que le Secrétaire général préside un Comité de gestion sur le développement durable comprenant l'ensemble des directeurs et les chefs des organes autonomes.

**Programme horizontal sur le développement durable (1998-2001)** : Ce programme triennal demandé par les ministres en mai 1998 a pour but d'inscrire dans un cadre de développement durable toute une série de travaux de l'OCDE, portant notamment sur la gouvernance, les échanges et l'investissement, la technologie et le changement climatique, ainsi que sur des secteurs comme l'énergie, les transports et l'agriculture. Des agents des directions de l'OCDE sont détachés auprès d'une cellule d'analyse centralisée au sein du Secrétariat général. Le point d'orgue de ce programme est la réunion conjointe des ministres de l'économie et de l'environnement des pays de l'OCDE, dont le Communiqué souligne que « le développement durable est un objectif fondamental des gouvernements des pays Membres et de l'OCDE elle-même », et charge l'OCDE de « formuler des orientations pratiques pour l'amélioration de la cohérence et de l'intégration des politiques économiques, environnementales et sociales ».



**Groupe ad hoc sur le développement durable (2001-2004)** : Sur la base du mandat donné par les ministres en 2001 est créé un Groupe ad hoc sur le développement durable, dont la présidence est assumée à tour de rôle par les présidents du CPE, du Comité EDR, de l'EPOC et du Comité ELSA. Le Groupe ad hoc est chargé 1) d'élaborer des indicateurs convenus relatifs au développement durable, 2) de formuler des recommandations concernant les moyens de réformer les subventions préjudiciables et de mieux utiliser les instruments économiques, 3) d'analyser les aspects sociaux et 4) de formuler des orientations pratiques pour l'amélioration de l'intégration des politiques. Les travaux sur les subventions préjudiciables en vigueur dans certains secteurs (agriculture, industrie) sont conduits par un groupe de coordination rassemblant des représentants de différentes directions. Le Comité EDR réalise des examens par les pairs centrés sur des thèmes spécifiques que les pays choisissent parmi une liste de thèmes convenus : réduction des émissions de gaz à effet de serre, amélioration du niveau de vie dans les pays en développement, mise en place de régimes de retraite soutenables, etc. Cependant, cette approche fondée sur des examens par les pairs est jugée trop restrictive et cesse d'être appliquée.

**Réunion annuelle d'experts du développement durable (2004-2010)** : En 2004, le Groupe ad hoc recommande « d'instaurer une Réunion annuelle d'experts du développement durable, pour une période de deux ans dans un premier temps, [qui] présentera des rapports au Conseil, dans lesquels elle formulera des recommandations sur les domaines à prendre en compte ultérieurement pour l'établissement des priorités, l'intégration des activités et le renforcement de la coordination entre organes subsidiaires de l'OCDE ». Depuis la création de la RAEDD en 2004, son mandat et ses activités n'ont guère varié : chaque année, la réunion a lieu au troisième trimestre ; un rapport est préparé sur les travaux de l'OCDE sur le développement durable ; une contribution est apportée aux travaux de la Commission du développement durable des Nations Unies ; des ateliers sont organisés et des rapports sont publiés sur des aspects comme la gouvernance, la mesure ou les subventions dommageables pour l'environnement.



# Sigles

AEN	Agence pour l'énergie nucléaire	CPC	Comité de la politique à l'égard des consommateurs
AIE	Agence internationale de l'énergie	CPE	Comité de politique économique
AIXG	Groupe d'experts des pays de l'annexe I de la CCNUCC	CPST	Comité de la politique scientifique et technologique
CAD	Comité d'aide au développement	ELSAC	Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales
CCXG	Groupe d'experts sur le changement climatique	EPOC	Comité des politiques d'environnement
CERI	Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement	FIT	Forum international des transports
CIIE	Comité de l'industrie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat	ONG	Organisation non gouvernementale
Comité EDR	Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement	PGC	Comité de la gouvernance publique
		RAEDD	Réunion annuelle d'experts du développement durable

## Crédits photos

### Couverture

Vague bleue et verte : © Crashoran – Fotolia.com

### Pages intérieures

Globe bleu pâle et rouages de machines : © XI - Fotolia.com

Icebergs : © Soizick de Tilly, OECD

Globe doré et billets d'un dollar : © Dana S. Rothstein - Fotolia.com

Puzzle représentant des usines et des éoliennes : © Éric Gevaert - Fotolia.com

Livre ouvert et plantes : © Maksim Samasiuk - Fotolia.com

Plantes et fleurs dans des éprouvettes : © photo-dave - Fotolia.com

Globe et compas : © Astock - Fotolia.com

Globe et cercles concentriques : © rbgpspace - Fotolia.com



**ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES**  
**[www.oecd.org](http://www.oecd.org)**

# Plus d'informations sur les travaux de l'OCDE consacrés au développement durable

Pour obtenir gratuitement des rapports et des publications

Soyez avertis en priorité de la sortie des dernières publications de l'OCDE :



[www.oecd.org/OECDdirect-fr](http://www.oecd.org/OECDdirect-fr)

Abonnez-vous à notre bibliothèque et nos services de statistiques :



[www.oecd-ilibrary.org/fr](http://www.oecd-ilibrary.org/fr)

- Rendez-vous sur [www.oecd.org/developpementdurable](http://www.oecd.org/developpementdurable) pour obtenir gratuitement une sélection de rapports et de données
- Commandez nos publications:  
Au moyen de la librairie en ligne de l'OCDE : [www.oecdbookshop.org](http://www.oecdbookshop.org), qui vous permet de consulter les ouvrages avant de les commander, ou en nous envoyant un mail à l'adresse suivante : [sales@oecd.org](mailto:sales@oecd.org)



LES ÉDITIONS DE L'OCDE, 2 rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16  
IMPRIMÉ EN FRANCE